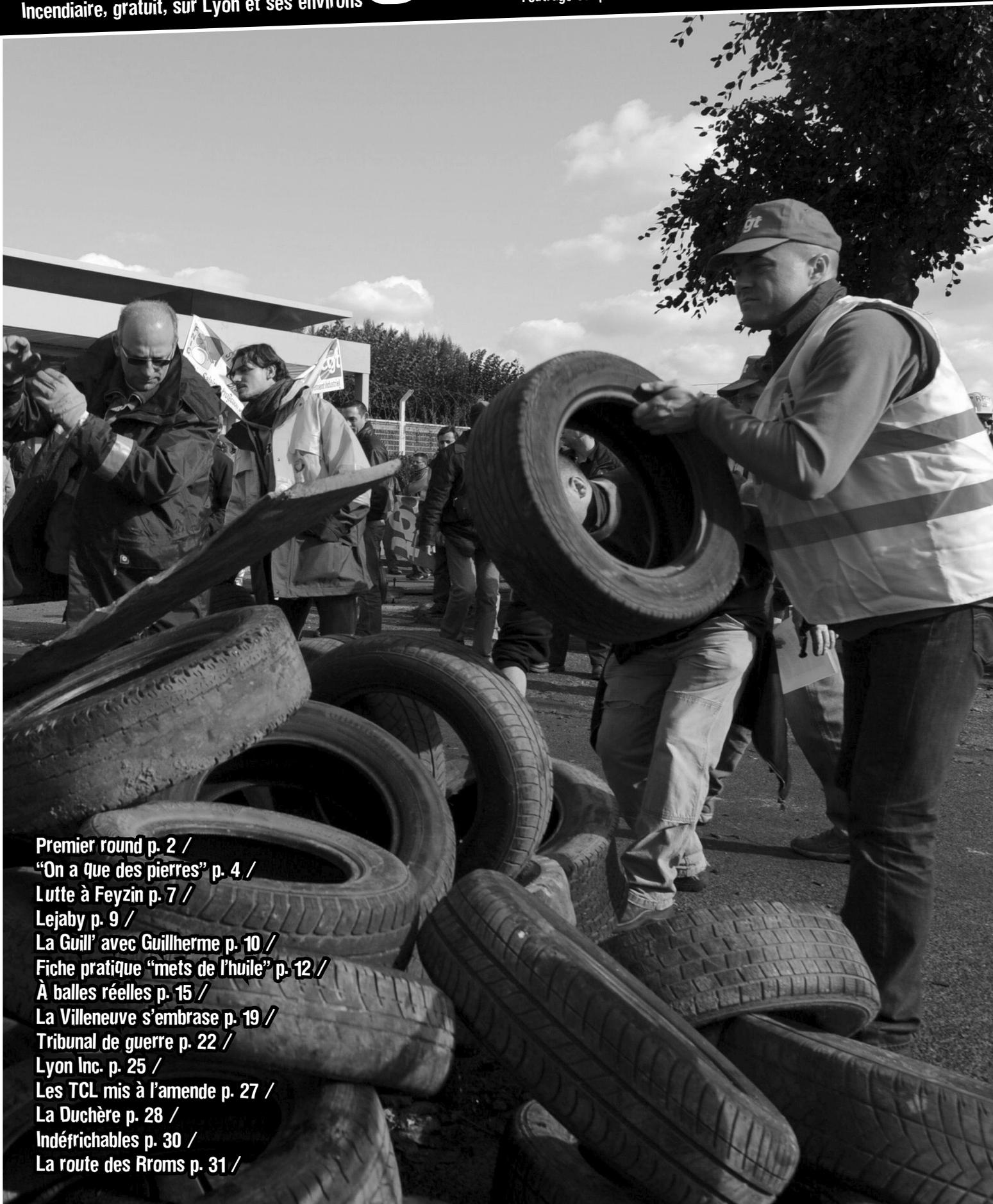


Outrage

Incendiaire, gratuit, sur Lyon et ses environs

L433-5 du code pénal

Constituent un **outrage** puni de 7500 euros d'amende les paroles, gestes ou menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics ou l'envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie. Lorsqu'il est adressé à une personne dépositaire de l'autorité publique, l'outrage est puni de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende...



- Premier round p. 2 /
- "On a que des pierres" p. 4 /
- Lutte à Feyzin p. 7 /
- Lejaby p. 9 /
- La Guill' avec Guillaume p. 10 /
- Fiche pratique "mets de l'huile" p. 12 /
- À balles réelles p. 15 /
- La Villeneuve s'embrase p. 19 /
- Tribunal de guerre p. 22 /
- Lyon Inc. p. 25 /
- Les TCL mis à l'amende p. 27 /
- La Duchère p. 28 /
- Indétrichables p. 30 /
- La route des Rroms p. 31 /

OCTOBRE 2010. FACE à un énième projet de réforme des retraites, les syndicats organisent un « mouvement social ». On renoue avec ses formes un peu usées au fil des « victoires » (mouvement de 1995, mouvement contre le CPE) ou des « défaites » (mouvement de 2003, mouvement contre la LRU, pour les régimes spéciaux). L'intersyndicale nationale, les manifestations du mardi, les réformistes, les radicaux, les négociations, les appels à la grève générale ou les appels au calme. Et puis, comme souvent ces dernières années, dans les manif, sur les piquets de grève, sur les blocages de route ou de dépôt pétrolier, chacun sent qu'il se passe aussi autre chose. Qu'au moins se partage la même perception de ce qu'une lutte conséquente nécessite aujourd'hui.

Dans ce mouvement, sans avoir totalement remplacé l'horizon de la grève générale, une autre visée s'est immédiatement propagée : celle du blocage généralisé. C'est-à-dire non pas le désir que « tout s'arrête parce que tout le monde s'arrête », mais que plus rien ne circule parce que nous avons bloqué. La perception qu'être trois, quatre ou mille millions dans la rue ne suffirait pas, mais qu'il serait possible de freiner le cours des choses (jusqu'à le dévier) à partir des forces actuelles. Le mouvement contre le CPE, dans ses dernières semaines, avait lui aussi proclamé ce mot d'ordre : « bloquons tout ». Un mot d'ordre qu'il ne pouvait lui-même réaliser effectivement mais qu'il avait au moins expérimenté : en occupant ponctuellement des gares, des périphériques, des centres de tri. Le mouvement actuel part aussi de là : « il faut bloquer l'économie, comment s'y prendre ? » La réponse s'est imposée d'elle-même autour de la question du pétrole. Même si personne ne sait au fond si ça marchera, si c'est le bon bout par lequel

PREMIER

attaquer ce problème, il y avait cette tentative : organiser la pénurie d'essence. Et voir ce qui se passera.

Un peu partout, dès la grève reconductible votée, il a suffi que quelques grévistes adoptent le blocage comme moyen d'action pour que d'un peu partout on vienne les rejoindre. Là où la grève et le sabotage ne suffisent

opération certes efficace mais qui s'écrase contre la réalité des pratiques illégales du mouvement dans son ensemble. Quand il s'agit de bloquer (l'approvisionnement de pétrole par exemple) il n'est plus question de droit – il y a un droit de grève, mais pas de droit de blocage, cette dernière pratique exposant immédiatement à des réponses judi-



Piquet de la Mousse

plus, les grévistes s'opposent eux-mêmes à la circulation. C'est ainsi que l'on voit des cheminots, des étudiants, des postiers, des infirmiers, des enseignants, des dockers, des chômeurs, bloquer ensemble les dépôts de carburant – sans attendre les éternels appels à une abstraite « convergence des luttes ». De même à l'encontre des gares, des centres de tri, des dépôts de transports en commun, des aéroports, des autoroutes : là où quelques dizaines de personnes suffisent à bloquer. Il ne s'agit plus maintenant de perturber symboliquement la circulation, comme pour désigner ce qu'il faudrait réellement et de façon permanente arrêter, mais bien de réfléchir à comment stopper effectivement le pays.

Assumer pratiquement la nécessité du blocage, c'est assumer une vue stratégique de la situation. Que lorsque l'économie est si dépendante de la circulation des choses, des personnes et des informations, arrêter le travail signifie aussi arrêter cette circulation.

Assumer de « bloquer l'économie » c'est aussi assumer qu'il n'y pas d'« intérêt national », qu'il n'y a pas à « être responsable et ne pas aggraver la crise ». Qu'il n'y a pas « notre » économie qu'il faudrait sauvegarder, mais qu'il y a l'économie comme ennemi. C'est aussi un peu de cela qui s'exprime dans ce qu'on a appelé « émeutes lycéennes » : quand il s'agit non seulement de répondre aux agressions policières (déblocage par la force de lycées et contrôles quotidiens), mais aussi de s'en prendre à ces centres villes – pour les paralyser eux aussi.

Face à ce penchant commun de s'en prendre à l'économie, le pouvoir (sous toutes ses formes, gouvernementales ou syndicales) fait jouer l'éternelle dissociation bon/mauvais manifestant, travailleur/casseur. Une

ciaires et policières. Le déblocage quotidien des dépôts de carburant, parfois à coups de gaz lacrymogènes et de matraques, n'a cessé de le montrer.

Bloqueurs et casseurs sont dans un même bateau, comme le rappellent encore les déclarations belliqueuses du gouvernement. Et ça devient perceptible quand les cheminots viennent en nombre au tribunal manifester leur soutien aux lycéens arrêtés, comme ce fut le cas à plusieurs reprises fin octobre à Lyon ; ou quand des dockers viennent faire sortir deux de leurs collègues du palais de justice de Saint-Nazaire, alors que le tribunal leur avait collé deux mois de prison ferme avec mandat de dépôt.

La communication gouvernementale dans son ensemble n'est pas parvenue à couvrir la réalité. Quelques pantins ont passé leur temps à répéter, comme s'il s'agissait de formules magiques, « qu'il n'y aura pas de pénurie », puis « qu'il n'y a pas de pénurie », puis « que la pénurie ne durera pas »... Qu'il y aurait des « casseurs infiltrés », dont on pourrait établir le profil sociologique et la couleur de peau. Que les trains roulent. Que la police n'a pas utilisé de flashball, ni de grenades lacrymogènes. Raté.

Il n'aura échappé à personne que la station-service du coin s'est trouvée régulièrement à court de carburant, que le pouvoir, derrière ses discours rassurants, est suffisamment fébrile pour envoyer les gendarmes déloger les blocages. Que les trains ne circulent pas ou sont remplacés par des cars, que le trafic de marchandises est presque au point mort. Que mardi 19 octobre, place Bellecour, il y avait du monde pour jeter des pierres, et qu'en face on répliquait avec des balles en caoutchouc.

■ 12 octobre

Grenoble : tout comme cela s'était passé le 2 du même mois, la manif syndicale est parsemée d'affichages sauvages et de tags contre le travail : « Organisons-nous pour ne plus cotiser ».

Dijon : un cortège devance la manif « planplan » et fait fermer les magasins de la rue de la Liberté en baissant les grilles et scotchant les entrées. Des banques sont recouvertes de purin d'ortie.

■ 13 au 18 octobre

Saint-Étienne : les agents du centre technique municipal du quartier de Montreynaud bloquent leur site avec des feux de palettes.

■ 14 octobre

Grenoble : rassemblement devant le siège du MEDEF. Les vitres sont crépies par des jets d'œufs, de tomates, de ballons remplis de plumes et de colle. 500 personnes bloquent la circulation et les rails du tram.

Chambéry : deux heures d'affrontement et une dizaine d'arrestations devant le lycée Monge.

■ 15 octobre

Grenoble : en solidarité avec les cheminots grévistes, le TGV Grenoble-Paris est bloqué par des manifestants.

ROUND

Et maintenant ? Les directions syndicales nous ont refait le coup des « journées d'action nationales », toujours plus espacées dans le temps, organisant la lente décroissance du nombre de grévistes, du nombre de manifestants, des bons scores dans les sondages. Pourtant les grévistes de Feyzin avaient voté la grève illimitée. Pourtant à Saint-Étienne l'ensemble des véhicules de la ville, camions poubelles compris, est resté bloqué une semaine par les agents communaux qui faisaient piquet nuit et jour devant le dépôt. Pourtant les caisses de grève ont recueilli plusieurs milliers d'euros pour permettre aux employés des raffineries ou de la SNCF de poursuivre la grève. Les blocages, sur plusieurs jours, de dépôts de carburant ou de plate-formes logistiques sont devenus des lieux de rencontre et d'élaboration. C'est là que s'est d'abord posée la question de comment continuer, longtemps. Et même maintenant, avec le déblocage des raffineries et des dépôts, avec la « suspension » de la grève à la poste ou à la SNCF, quelque chose persiste. Le sentiment que ça ne s'arrête pas là, qu'on n'en restera pas là.

Il y a d'abord cette évidence logique : puisque le mot d'ordre du mouvement a été le blocage et non la grève, la fin de la grève n'arrête pas le mouvement. Il y avait tous ces gens, ces instituteurs, ces postiers, qui n'ont peut-être cessé le travail que deux ou trois jours ces dernières semaines mais qui s'arrangeaient toujours pour filer un coup de main sur les piquets de grève, et être présents sur les blocages, après les manifestations officielles. C'est dire qu'il pourra toujours y avoir du monde pour les actions à venir. Et parmi ceux qui ont repris le travail un peu sonnés, ils sont pas mal à laisser entendre qu'ils rentrent pour « saloper le boulot », pour « freiner l'économie », voire clairement pour la saboter. Pas dit que tous les trains arrivent à l'heure dans les semaines qui viennent.

Et au-delà de cette persistance diffuse, de cette petite guerre contre l'économie à mener dans son coin, des actions collectives de blocage économique continuent à s'organiser,

de lieux en lieux. À en croire les journaux, depuis le vote de la loi sur les retraites et la fin de la grève, il ne se passerait plus rien. Pourtant les « initiatives inter-professionnelles » se multiplient. Lundi 2 novembre, des groupes de travailleurs, d'étudiants et de précaires ont bloqué des usines, des plate-formes logistiques et des dépôts pétroliers à Auch, Dijon, dans l'Ouest... Trois jours plus tard les aéroports de Roissy, Nantes, Toulouse sont bloqués, idem pour le port de Brest et le dépôt pétrolier de Guéret. Des « perturbations » sont signalées aux abords des aéroports de Bordeaux, d'Orly. À Lyon des salariés de l'aéroport Saint-Exupéry débrayent.

Comment rompre avec cette impression de reflux, qui persiste malgré les actions lancées régulièrement depuis les différents foyers de lutte ? Comment maintenir la situation ouverte sans les piquets de grève, sans les réunions syndicales ou les grandes journées d'action nationales ? Et comment concrétiser les promesses du mouvement et toutes les complicités qui ont commencé à s'y nouer ?

Dans plusieurs villes, l'idée fait son chemin d'ouvrir des Maisons de la Grève ; des lieux où penser ensemble les points de vulnérabilité de cette économie, pour pouvoir appuyer là où ça fait mal. Pour faire reculer le gouvernement. Gagner en puissance dans ces échanges, ces partages d'idées, de temps. Les universités occupées pourraient bien constituer aussi des espaces pour cette élaboration. À Grenoble, Le Mans, Limoges, Nantes, Lyon, Rennes et Saint-Étienne, le blocage ou l'occupation ont été votés début novembre (avec déjà les premières interventions des flics et les premières fermetures administratives). La lutte se déplace, essaime, et la nécessité de trouver des espaces pour s'organiser s'affirme toujours davantage.

À Barcelone, c'est à partir d'une banque réquisitionnée en plein cœur de la ville, qu'a été organisée la « grève sociale et sauvage » du 29 septembre. Des syndicalistes, des précaires, des membres des associations de quartier ou des collectifs de sans-papiers

Lyon : à l'appel des cheminots, 200 personnes se rassemblent pour bloquer l'entrée du port E. Herriot.

Chambéry : blocage au lycée Monge puis manif sauvages et affrontements. Au moins trois arrestations. La place Saint-Léger et la rue Croix d'Or sont saccagées.

■ 16 octobre :

Dijon : manifestation sauvage de 300 lycéens en direction de la gare. Affrontements.

Grenoble : La manifestation syndicale est suivie d'une manif sauvage.

■ 17 octobre

Saint-Étienne : le dépôt de bus et trams est bloqué par une cinquantaine de personnes.

■ 18 Octobre

Saint-Étienne : blocage du dépôt STAS, cette fois-ci les gens attendent les CRS avant de partir. Jusqu'à 15h, seulement 8 bus et trams sortent, contre 130 habituellement. Le même jour, manif de 300 personnes devant le Medef, attaqué à coups d'oeufs et de fumigènes. Un peu plus tard, tentative de blocage de la gare de Chateaucieux, les CRS prennent des pétards dans les jambières.

Lyon : l'A7 est bloquée par une opération escargot des routiers, cheminots et grévistes de Feyzin. Grâce

se sont retrouvés en assemblée pour parler politique et stratégie. Comment bloquer la ville, y compris ses quartiers chics et ses galeries commerçantes pour touristes ?

Toutes ces palabres ont clairement porté leurs fruits. Le 29, dès l'aube, des piquets bloquent les principales usines et les grands dépôts de transports urbains. Des cortèges sauvages arpentent la ville pour fermer les commerces ou s'attaquer aux grandes enseignes. Une manifestation du syndicat majoritaire passe devant l'un des plus grands centres commerciaux de la ville : ses vitrines se font fracasser par plusieurs dizaines de militants cagoulés. Pendant plus de dix heures, des ouvriers, des chômeurs, des groupes de jeunes comme des vieux habitants s'affrontent avec la police et paralysent la ville en montant des barricades.

Bloquer effectivement l'économie, matérialiser les colères et la rage... Et se trouver, élaborer des stratégies et les prémices d'une vie commune. Voilà ce qui s'est joué avec succès il y a un peu plus d'un mois à Barcelone. Voilà ce qui s'est ouvert avec ce mouvement d'octobre ■



Place Bellecour le mardi 19 octobre

CHRONOLOGIE (suite...)



« NOUS, C'EST SIMPLE, ON A QUE DES PIERRES »

Du mercredi 13 au 23 octobre, un peu partout en France, les lycéens se joignent au mouvement. À Lyon, mais aussi à Dijon, Chambéry, Nanterre, Sarcelles, Chartres, Argenteuil et dans toute une foule de petites villes, des lycéennes bloquent leurs établissements, partent en manif sauvage. À Rennes, un centre commercial puis la rocade sont bloqués. À Nantes, le 20 octobre, c'est la gare et l'aéroport. À Mulhouse, un centre commercial est obligé de fermer suite à une manif.

À LYON, DÈS LE 13, plusieurs lycées sont bloqués à l'aide de barricades de fortune : toutes les poubelles du coin sont entassées devant les portails sous le regard atterré des profs qui, eux, ne rentrent guère dans la danse. Parfois, ça se transforme en feu de joie, histoire de réchauffer l'atmosphère. Tout le monde part en manifestation sauvage, certains en métro, d'autres par les grands axes. Débrayages en chaîne, où les lycées voisins viennent se prêter main forte. Sur le chemin la manif commence déjà à s'attaquer au décor.

Quelques poubelles brûlent, une station de métro est défoncée, des velo'v sont éclatés à coups de pied et un conteneur à verre renversé. Début des hostilités. L'ambiance électrique annonce des lendemains prometteurs.

Jeudi et vendredi, début de matinée, comme la veille on se cherche, les groupes des différents lycées se croisent et investissent les rues. Des premiers affrontements ont lieu, à Monplaisir, à la Croix-Rousse, des flics détalent sous les jets de pierres, des lycéens font face aux CRS à l'aide d'une banderole de fortune, des contrôleurs se font caillasser, le marché de Monplaisir est envahi, des poubelles crament et des vitrines volent en éclats.

Les flics rappellent rapidement en nombre, tentent d'éclater le cortège en fonçant dans le tas avec leurs fourgons. Les lycéens ripostent, jets de pierres, insultes, l'agitation disperse la foule. Deux arrestations.

Le coup de force des flics ne suffit pas à anéantir l'engouement collectif ; les dispersés se retrouvent, direction le centre-ville, au passage, le comico central est caillassé. La Presqu'île et plus particulièrement la place Bellecour, deviennent alors le lieu de ralliement de la quinzaine de lycées mobilisés. Quand on s'est fait chasser, c'est là-bas qu'on peut retrouver du monde.

Chaque nouveau groupe arrivé est accueilli avec des clameurs. Et tout le monde se sent plus fort... L'ambiance est à la fête. On cherche des trucs à cramer, certains sont déjà masqués, tentent un slogan, éclatent de rire et ramassent des pierres. Faut pas trop stagner, on repart dans les rues du centre-ville, au cri de « Sarko, Sarko, on t'encule », on court dans tous les sens, on crie. Des agrégations de plusieurs centaines de jeunes, rejoints par des quidams au fil de leur route, qui ravagent les vitrines, les voitures et le mobilier urbain sur leur passage, affrontent la police lorsque

celle-ci tente de leur barrer la route, puis se dispersent pour se regrouper ailleurs. Des caisses sont cassées, quelques unes incendiées. Ailleurs, dans d'autres rues de la Presqu'île, les flics sont débordés. Ça va trop vite pour eux.

C'est un peu le même scénario tous les matins. Comme ça part d'un peu partout, certains des cortèges ont le champ libre tandis que d'autres sont très encadrés par les keufs. Un coup, ça chauffe en centre-ville, une autre fois sur les pentes de la Croix-Rousse. Au détour d'une rue, sur une place, les différents cortèges se rejoignent, prennent de l'ampleur.

Il y a toujours plus de monde dans les rues. L'envie de tenter ce qu'on n'a pas osé la veille, le sentiment que des petites victoires dans la rue sont de plus en plus possibles. Certaines personnes sont arrachées des mains des baqueux qui ne se déplacent plus qu'en meutes. Le temps où





ils pouvaient se mouvoir dans les cortèges en groupe de 2-3 semble, pour un moment, révolu.

Et puis arrive la journée du mardi 19 octobre, journée de mobilisation nationale avec grosse manif dès 10h30. Les lycéens, ce jour-là, frappent vite et fort dès le matin. La rue Victor Hugo en a pris un sacré coup et malgré leurs efforts répétés, les flics ne parviennent pas à chasser définitivement les lycéens de la place Bellecour. À l'arrivée de la manifestation syndicale, des centaines de personnes sont déjà là à affronter la police. La place disparaît sous le nuage de gaz lacrymogènes. Les flics semblent empêtrés dans cette situation où malgré quelques appels au calme au mégaphone, n'importe qui tend à prendre part au bordel.

Comme toujours, on nous fait le coup des « casseurs ». Mais ce mardi, fallait voir la gueule des casseurs sur la place Bellecour, en plein affrontement avec la police : des jeunes et des vieux, le camion de la CGT Vinatier au milieu des gaz, ses occupants qui restent là contre vents et marées ; des cheminots démarrent un feu de palettes, comme aux piquets. La bataille qui a suivi, prise dans le désordre de la grande manifestation, a nécessairement appelé des gestes fous, des personnes qui tentaient quelques instants auparavant d'apaiser la situation se mettent tout à coup à jeter des pierres au milieu des gaz... Qui est casseur ? Qui le devient subitement ? Ce jour-là, des magasins sont pillés rue Victor Hugo, des dizaines de vitrines de commerces brisées, plusieurs véhicules incendiés, et des dizaines dégradés ou retournés en travers de la route. Les flics procèdent à 90 interpellations.

Alors, fallait bien que les forces de l'ordre et la préfecture se mettent à la hauteur de la situation : envoi de 300 flics en renfort, débarquement des blindés... Aux lignes de CRS, censées contenir et disperser les émeutiers, et aux équipages de la BAC,

dont la mission est d'interpeller directement les individus repérés, se sont ajoutés d'autres dispositifs de maintien de l'ordre. Des dispositifs semblables à ceux utilisés pour la gestion des émeutes urbaines dans les quartiers. Un hélicoptère qui survole les groupes de manifestants mobiles et transmet leurs positions aux troupes au sol, prend des photos, filme et donne des signalements très précis aux flics. Au coin de la rue, le GIPN : un fourgon blindé et ses flics cagoulés, qui sautent sur un gamin, l'arrêtent fusil à pompe à la main, et redécollent aussi sec.

Ce qui se joue là, c'est du maintien de l'ordre par la terreur.

Il y a aussi ces techniques policières issues de la gestion des contre-sommetts internationaux : des gens arrêtés se retrouvent parqués des heures durant, et se font contrôler, photographier et fouiller avant de pouvoir sortir. Le mercredi 20 octobre, c'est le pont de la Guill' qui est bloqué : 200 personnes restent coincées. Un jeune se met en caleçon et saute dans le Rhône pour échapper aux flics tandis que le GIPN se déploie le long des berges ; il est finalement arrêté par la police. Le lendemain, la place Bellecour est encerclée : plusieurs centaines de personnes sont prises au piège. À partir de midi, et pendant plusieurs heures, Bellecour devient un centre de rétention en plein air et un terrain de jeux pour les flics : ils gazent, matraquent, tirent au flashball et chargent en rigolant devant les malaises, crises d'épilepsie, de tétanie, d'asthme des détenus. Un tri s'opère entre blancs et non blancs, les premiers (dans un premier temps en tout cas) pouvant déguerpir plus facilement, souvent sans contrôle. Ce qui se joue là, c'est du maintien de l'ordre par la terreur : tout faire pour que personne n'ose revenir dans les jours qui viennent. Certes, le dispositif policier mis en place dès le mardi soir

à la grève des cheminots, toujours pas un TGV entre Lyon et Saint-Étienne.

150 cheminots envahissent les voies ferrées et remontent de Vénissieux jusqu'au piquet de La Part-Dieu pour ensuite se rendre devant le tribunal pour soutenir les manifestants interpellés en fin de semaine. Environ 400 personnes rassemblées place Bellecour attendent les routiers pour ensuite partir en manif.

Dijon : le trafic poids lourds de la zone industrielle de Longvic est bloqué de 21h à 1h du mat' par une vingtaine de syndicalistes placés sur des ronds-points stratégiques.

■ 19 octobre

Lyon : les grévistes du Vinatier font un barrage filtrant à l'entrée du site pour alimenter la caisse de grève. Multiples affrontements durant toute la matinée entre lycéens et forces de police.

Dijon : à la fin de la manif syndicale, 300 personnes tentent d'investir la gare. Les gendarmes en bloquent l'accès. Jets de pierre contre gaz lacrymogènes. Nouvelle manif sauvage avec un cortège d'un millier de personnes. Direction la gare malgré un cordon de profs. Ils s'interposent encore entre jeunes et keufs. Les profs qui aimeraient bien voir leurs élèves leur obéir comme en cours : « le mouvement aura tout perdu si la police lance ne serait-ce qu'une seule lacrymo » (alors que ça fait des jours que les lycéens se font systématiquement gazer...), « l'affrontement dessert forcément le mouvement ».

Grenoble : grosse manif sauvage.

Saint-Etienne : le centre de tri du courrier destiné aux entreprises est bloqué.

Chambéry : départ du lycée Monge, barricades, manifs sauvages, molotovs lancés en direction des keufs. Les élus socialistes venus calmer les jeunes se font gazer. Plusieurs heures d'affrontements et une vingtaine d'arrestations.

■ Mercredi 20 octobre

Grenoble : le centre de tri postal de Sassenage est bloqué par une centaine de personnes.

Lyon : blocage à l'initiative des cheminots, du dépôt de la Banque de France. 1000 syndicalistes de la CGT, FO et SUD manifestent devant l'aéroport St Exupéry. Action péage gratuit sur TEO.

■ Jeudi 21 octobre

Anancy : 6h, blocage du dépôt de carburant de Vovray. Déblocage du dépôt vers 14h30.

Lyon : 400 personnes sont prises au piège place Bellecour. Elles se font gazer, flashballer, charger pendant plusieurs heures. De nombreux blessés et des arrestations. Tout le monde sort un par un vers 19h avec contrôle d'identité et fouille obligatoire. Une centaine de personnes sont embarquées. Place Antonin Poncet, rassemblement de soutien pour les enfermés de Bellecour. Les syndicats décident de les abandonner au bout de quelques heures. En même temps des cheminots envahissent les voies jusqu'à Perrache et mettent des fumigènes dans les bureaux des cadres.

Loire : l'accès des camions à la zone industrielle de La Plaine est bloqué par des feux de pneus et de palettes.

■ 22 octobre

Anancy : nouveau blocage du dépôt de carburant de Vovray de 6h30 à 12h.

Lyon : opération péage gratuit organisée par les cheminots et les grévistes de la raffinerie sur l'A7. Blocage du Carré de soie à Vaulx.

n'empêche pas de nouveaux incidents de se produire – le camion du GIPN est caillassé, de nouveaux affrontements éclatent en centre-ville, des voitures sont retournées et incendiées – mais la situation semble irrémédiablement revenir sous contrôle. Un contrôle proprement mis en scène depuis ce qu'il est désormais convenu d'appeler « la prison Bellecour ». On y voit les flics attendre que leurs prisonniers les caillassent sous l'objectif des photographes pour mieux les gazer, tabasser, arroser, flashballer, arrêter.

Mais cette saturation du terrain, cette surprotection (avec canons à eau) des boutiques bourgeoises de la rue Herriot, laisse apparaître au moins deux failles dans la stratégie policière. Premièrement, tous ceux qui continuaient de s'amuser ailleurs dans la ville (que ce soit en banlieue, ou sur les piquets de grève) peuvent confirmer que la police, depuis quelques jours, n'était plus là pour les emmerder. Deuxièmement, si ce mouvement a pour principal mot d'ordre « bloquons tout » il faut bien admettre que la police l'a appliqué, sans le vouloir, dans tout le centre-ville de Lyon. Tramway, bus, métro bloqués. Commerces fermés. Ache-teurs dissuadés d'arpenter la rue de la Ré. En prétendant protéger la marchandise, le dispositif policier en a empêché la libre circulation. Mais il dévoile en même temps sa fragilité : comment empêcher plus de quelques jours l'activité sur la Presqu'île ?

Tout le monde s'est étonné des cibles choisies par les lycéens. La rue Victor-Hugo n'est-elle pas conçue entièrement pour le commerce ? La Presqu'île toute entière n'est-elle pas d'ailleurs consacrée exclusivement à ça ? Un centre-ville dédié aux magasins de luxe, à l'argent et qui instaure



de fait une séparation entre ceux qui y sont chez eux et ceux qui y seront toujours étrangers. C'est cette séparation-là qui leur a sauté à la gueule. La marque « Only Lyon », chère à Collomb, est censée représenter le « rayonnement économique » de la ville. Elle en a pris un coup. Tout comme le projet de centre commercial luxueux à ciel ouvert « Up in Lyon », dans le quartier de Grolée, situé en plein milieu des émeutes : des destructions et des pillages en règle, pas vraiment de quoi séduire les investisseurs...

Pendant quatre jours, l'activité économique de la Presqu'île s'est trouvée quasiment arrêtée, sans parler de l'image que Lyon a donnée d'elle-même : l'hélico qui quadrille le terrain, le GIPN et les groupes de BAC façon gangs de rues. Les lycéens ont bien participé au blocage de l'économie, comme les autres, mais avec leurs propres moyens, ils sont parvenus à rendre infréquentable ce que Collomb tente de vendre à marche forcée à Dubaï et en Chine : « l'ambiance lyonnaise »...

« C'est des jets de pierre par procuration. »

On nous dit que les jeunes se foutent des retraites, qu'ils sont dans la colère brute et irréfléchie, que c'est un prétexte à tout casser, quand jamais en réalité la haine du travail n'a été aussi forte : « putain je vais pas être maçon jusqu'à 67 ans » s'exclamait un lycéen. Pas étonnant que les lycées des bahuts professionnels se soient massivement mobilisés. Une maman confiait en ces termes son analyse de la situation : « ces pierres qu'ils lancent, c'est pour nous, c'est des jets de pierre par procuration ». Pour toutes ces années perdues à bosser, contre ce travail qui abime les corps, les tord et les déchire. On aura tout entendu sur ces manifs : des « casseurs en marge de la manifestation », une « violence inouïe », des jeunes venus là « non pas pour manifester démocratiquement contre la réforme des retraites mais pour tout casser ». Comment parler de « casseurs en marge de manifestations » lorsqu'il n'y a pas de manifestation ?

Effectivement, dans ces quelques jours d'émeutes, quelque chose s'exprimait qui dépassait largement le projet de loi sur les retraites. Effectivement, on entendait crier « vengeance » à l'encontre du centre-ville d'habitude surprotégé, des flics et leurs contrôles. Mardi, place Bellecour, une banderole improvisée affichait : « nous, c'est simple, on a que des pierres ». Durant, ces quelques jours, la police a procédé au total à 317 interpellations. Les principaux chefs d'accusation retenus sont : violence sur fonctionnaires, rébellion, violence avec armes, incendie volontaire ou encore vol sans violence. Une jeune lycéenne se prend un mois de prison ferme pour avoir alimenté un feu de poubelle, endommagé un panneau et placé des barrières devant le lycée pour en bloquer l'accès. Un étudiant est surpris en train de taguer sur le socle de la statue équestre de la place Belle-



cour « Non à l'État policier ». Le procureur demande 2 mois d'emprisonnement, 70 heures de TIG et 500 euros d'indemnisation. Un jeune de 21 ans écopera de 3 mois de prison ferme. Il est accusé d'avoir blessé un policier à la cheville avec une pierre provoquant une ITT (Interruption Temporaire de Travail) d'une journée. Le parquet demandait 12 mois dont 6 mois fermes. Parce que cette pierre « a failli tuer »...

Et ce n'est là qu'un échantillon des différentes peines de prison ferme prononcées lors des comparutions immédiates. On ne compte plus les multiples condamnations à des peines d'emprisonnement avec sursis. Le parquet a systématiquement fait appel quand les prévenus n'atterrissent pas directement en prison. Toute la semaine, la salle G des comparutions immédiates n'a pas désempli.

« Voir des dizaines de personnes balancer des pierres, on se dit : c'est la guerre ! C'est une scène archaïque dont on a perdu l'habitude dans nos civilisations. Ils saccagent la démocratie que d'autres ont mis du temps à conquérir. » C'est en ces termes que la procureur plante le décor à l'audience du mercredi 20 octobre. Face aux discours des médias, des juges et des procureurs qui parlent de « casseurs-nihilistes-violents-venus-des-banlieues-pour-en-découdre-avec-les-flics », on retrouve dans le box des accusés pleins de gens différents : beaucoup de lycéens, quelques chômeurs, des précaires, des étudiants, un carriste, un syndiqué à la CFDT, bref presque n'importe qui. Des gens qui se trouvaient dans la rue pendant ces journées débordantes. Pour un grand nombre, c'est leur premier passage devant un tribunal. Défendus par des avocats commis d'office inexpérimentés, ils sont désemparés. Ceux qui acceptent d'être jugés dans cette ambiance explosive – la grande majorité – se prennent des peines exemplaires : beaucoup de prison ferme, parfois avec mandat de dépôt. Ceux qui refusent, pour avoir le temps de préparer une défense solide, sont souvent placés en détention provisoire. À ce jour, au moins dix personnes ont été placées en détention à Corbas. Et plusieurs mineurs à l'EPM (Établissement Pénitentiaire pour Mineurs) de Mézieu.

Pour leur écrire, pour leur envoyer des sous, contacter la Caisse de solidarité au 06.43.08.50.32 (caissedesolidarite@riseup.net) ■

Loire : blocage du site d'enfouissement de Roche-la-Molière.

■ 23 octobre

Lyon : piquet de grève devant l'Hôtel Dieu. Rassemblement devant le TGI, une banderole « contre la répression, solidarité avec les arrêtés » est déployée.

■ 25 octobre

Lyon : vin chaud et soupe au piquet cheminot de la Mouche. **Roanne** : blocage du dépôt des transports en commun.

■ 26 octobre

Saint-Étienne : blocage du dépôt Loomis (transports de fonds) pendant deux heures, puis manif devant le MEDEF, attaqué à coups d'oeufs. Feu de palettes sur la route. Sur le perron, est taggé « VOLEUR ».

Dijon : blocage des entrepôts de pétrole, rue Pierrat à Longvic, pendant plus de trois heures.

■ 27 octobre

Grenoble : de 3h30 à 9h le centre de tri postal de Sassenage et le dépôt TAG qui est à côté ont été bloqués par 150 personnes. Le blocage du dépôt TAG paralyse 12 lignes sur 26. **Loire** : blocage du centre de tri postal de Saint-Just-Saint-Rambert.

■ 29 octobre

Loire : blocage des camions de livraison d'Auchan Villars.

■ 30 octobre

Dijon et Montceau : dans la nuit du 30 au 31, les locaux de l'UMP sont attaqués.

■ 2 novembre

Ardèche : blocage de la centrale nucléaire de Cruas.

Lyon : occupation de nuit du campus de Bron par une cinquantaine de personnes. Le bâtiment de sociologie est barricadé. **Saint-Étienne** : blocage et occupation de la fac. **Grenoble** : une cinquantaine de personnes se rassemblent devant le siège de l'UMP, quelques tags sur la façade.

Dijon : blocage du dépôt de carburant pendant 4h par une cinquantaine de personnes. Aucun camion n'accède au dépôt pendant ces 4h.

■ 3 novembre

Grenoble : blocage du campus de Saint-Martin d'Hères.

Saint-Étienne : évacuation de la fac par les flics. Une arrestation. Les étudiants entrent dans la fac en passant entre un cordon de CRS.

■ 4 novembre

Saint-Étienne : la fac est bloquée. Elle est évacuée le lendemain par la police.

FEYZIN : TOUT S'ARRÊTE, TOUT COMMENCE



Le 12 octobre, les salariés de la raffinerie de Feyzin stoppent la production. Un geste fort, et pas simplement un arrêt de l'activité : bloquer une raffinerie est une opération compliquée, assez dangereuse, qui réclame du monde (pareil quand il s'agit de relancer la machine). Sur le site, plus des trois quarts des ouvriers suivent le mouvement, et c'est la même chose dans toutes les raffineries de l'hexagone.

ASSEZ VITE, L'EFFET se fait sentir à la pompe. On commence à voir des queues se former aux stations-services, des affichettes fleurissent pour limiter la consommation des automobilistes, un bon quart des stations sont carrément fermées à cause de la pénurie d'essence. Il n'y a pas vraiment de panique pour autant, et même plutôt un genre de curiosité, mêlée à la vieille tentation du blocage : pouvoir enfin rater l'école ou le boulot parce que ça ne roule plus... Et de plus en plus de gens payent pour voir en envoyant des chèques ou du liquide aux raffineurs en grève.

Evidemment, c'est là que ça se passe : le pétrole c'est le nerf de la bataille en cours. Bloquer les raffineries et les dépôts pétroliers, bloquer la production et l'acheminement de tout ce qui permet à l'économie de fonctionner et de tous nous faire courir... Enfin sortir des revendications symboliques et taper là où ça fait mal.

Sur le piquet de Feyzin, de plus en plus de gens se pointent. Un travailleur en bâtiment fait un crochet pour balancer cinquante euros dans la caisse de grève. Une autre fois, c'est une délégation d'ins-

tituteurs de l'Ain, ou le syndicat Sud PTT du Jura qui apportent de la thune. Des dizaines de lettres de soutien se retrouvent scotchées à l'arrière de la tente en plastique qui abrite le barbecue. Au bout d'une semaine il n'y a plus assez de place pour les afficher.

Le 22 octobre, l'AG se prononce pour un « arrêt de travail illimité, jusqu'au retrait de la réforme ». Il n'est plus question de revoter la grève tous les jours ; il faut tenir, coûte que coûte. Pour ça, la caisse de grève est un outil sacrément efficace : de base,

■ Avant le mouvement...

En grève depuis le lundi 14 juin, les agents de la Direction Interdépartementale de la Route se lancent dans une opération escargot entre Lyon et Saint-Étienne deux jours plus tard. Ils protestent contre une réorganisation de leurs conditions de travail et les pertes de salaire sévères qui vont en résulter. Le lendemain, deux radars sont recouverts de planches en bois par des agents de la DIR toujours « mécontents ».

Mercredi 16 juin, les employés d'un centre d'appel stéphanois du groupe Carrefour se mettent en grève pour réclamer 4% d'augmentation, contre les minables 1,8% que la direction leur propose. Les syndicats, dans leur délire gestionnaire, réclament en plus une prime d'assiduité pour « lutter contre l'absentéisme ». **Le 3 septembre** ce sont les employés du Carrouf de Villeurbanne qui se mettent en grève pour obtenir des tickets restaurants. Dix jours plus tard, début de la grève des salariés de Stanley (société de sécurité électronique). 143 postes menacés sur 345. Une petite centaine de salariés manifestent devant les grilles du siège social à Francheville pour gratter de meilleures indemnités de départ. Mi-septembre : 96 locataires de la SACVL (Société anonyme de construction de la ville de Lyon) entament une grève des loyers : ils refusent collectivement des hausses de loyers allant jusqu'à 100% et se retrouvent assignés en justice par leur bailleur.

À la rentrée, les profs aussi se mettent en grève. **Le 7 septembre** ce sont ceux du lycée Récamière qui manifestent pour protester contre l'augmentation des heures. Le lendemain le groupe scolaire « La Gare d'eau » arrête le travail pour protester contre la surcharge des classes et la suppression des Rased.

■ Blouses blanches contre CRS

Début juillet les Hospices Civils de Lyon continuent leur mobilisation contre la suppression des primes pour les nouveaux embauchés. Au programme : rassemblements et manifestations mais aussi opération cantine gratuite ou encore blocages de routes le 15 septembre. Le même jour ils envahissent les locaux de leur direction avant d'être délogés par la police. Les grévistes re-bloquent devant le Palais de Justice, jusqu'à la charge des flics. Ils y retournent une demi-heure plus tard et ça charge à nouveau. Une infirmière est interpellée.

■ Luttes agricoles

Début août, des producteurs de lait demandent l'application de l'augmentation des tarifs. En gros, il s'agit de respecter les accords conclus l'an dernier : hausse de 3,1% alors que les industriels n'offrent qu'une augmentation de 1,3%. **Le 4 août**, une quinzaine de groupes passe dans les plus grandes surfaces du Rhône pour faire retirer des rayons certains produits laitiers. Le but est de faire plier les entreprises qui ne respectent pas les accords du 3 juin 2009. Un des responsables du carrouf de Vénissieux les « comprend » mais leur propose de bloquer les laiteries en prétextant que « ça aurait plus d'impact ». En d'autres termes : « foutez le bordel, mais pas chez moi ». Les producteurs répliquent à propos des marges que se fait la grande distribution et au bout du compte les produits incriminés sont virés. Le 6 août, les agriculteurs laitiers font une opération escargot devant la maison de l'agriculture de La Tour-de-Salvagny. Ils déploient des banderoles sur l'autoroute A6 avant de déverser de l'eau à Dardilly, sous les yeux des motards de la gendarmerie.

elle permet de soutenir matériellement les gens qui ne perçoivent plus de salaire ; elle constitue en plus une sorte de caisse de résonance pour tout le soutien diffus qui se marque aussi au gré des coups de klaxons joyeux émis par les routiers ou les automobilistes filant sous le pont de la raffinerie. « Sans compter qu'ils brûlent le pétrole encore disponible »... Et hors mouvement la caisse de solidarité cimente déjà quelque chose entre les ouvriers : tout le monde y cotise un peu et ça permet de payer les factures si quelqu'un se retrouve dans la merde à un moment.

Sur les piquets, des gens issus de différents foyers de lutte se croisent, se trouvent. Les agents communaux en grève à Vaulx-en-Velin apportent des légumes collectés sur les marchés du coin « en soutien au mouvement ». Une autre fois, ils arrivent avec de la chorba. Des actions s'organisent avec les salariés de la chimie (Arkema, Bluestar, Rhodia, IFP), avec des cheminots et des étudiants (action péage gratuit le vendredi 22 qui a permis de recueillir plus de 5000 euros tout en coûtant 70 000 et quelques à la société d'autoroute qui gère le péage de Vienne ; manifestation devant les locaux de l'UMP le 26). Une cantine commence à s'improviser sur le piquet à partir du 26 octobre ; le même jour, des jeunes du coin organisent un concert sauvage et improbable sur le parking de la raffinerie, au pied des bureaux de la direction.

Malgré tout ce brassage, de plus en plus de grévistes ont le sentiment d'être isolés. La grève risque de ne pas durer à la SNCF, les salariés d'EDF-GDF ne se lancent pas massivement dans la bagarre et surtout, en dépit des effets d'annonce, les camionneurs n'ont pas bloqué véritablement, en tout cas dans la région. « S'ils s'y étaient mis avec nous, en une semaine on mettait l'économie à genoux, on les mettait tous à genoux... ». Mais deux semaines après le début du mouvement, on voit encore des camions citernes alimenter les stations. Les transporteurs se ravitaillent encore un peu sur Feyzin ; le dépôt de Saint-Priest est rapidement à sec mais pas le port Edouard Herriot (qui au final n'aura été bloqué symboliquement qu'une demi-jour-

née, alors qu'il abrite une des fameuses réserves stratégiques dont parlaient tant le gouvernement et les médias). À partir de la deuxième semaine de conflit, la grande distribution est allée quant à elle directement se fournir en Italie.

Alors peu à peu la résolution faiblit. La journée d'action du 28 octobre a valeur de test. « Bon, il y a du monde dans la rue mais un peu moins que la dernière et qu'est-ce que ça change ? ». De toute façon la décision est prise de s'aligner sur le vote des autres sites. À Feyzin, comme dans la plupart des raffineries du groupe Total, le mouvement de grève est suspendu le vendredi 29 octobre.

En dépit des déclarations rassurantes du MEDEF ou du gouvernement, la grève laisse des traces. Dès le dixième jour, Total avait donné pour instruction de réserver l'intégralité des stocks propres pour ses stations d'autoroute uniquement ; et rien que pour la raffinerie de Feyzin, la direction avouait perdre un million d'euros par jour de grève. Il y a donc fort à parier que des dispositions soient prises pour limiter l'effet d'un nouveau conflit dans les temps qui viennent (plan d'acheminement, constitution de stocks, etc.) : « nous on sait bien qu'on a tiré nos dernières cartouches. On a déjà arrêté la raffinerie deux fois cette année, y aura pas de troisième... ».

Mais il y a bien eu des gestes, des manières de faire qu'on sent encore là, à portée, en suspension. Comme à Donges, quand le site a été débloqué par la force et les ouvriers réquisitionnés, les grévistes ont répliqué en occupant les abords de la raffinerie jour et nuit. Avec des profs, des cheminots, des postiers, des étudiants, des précaires... Jour et nuit : un mouvement en continu qui assume sa capacité de nuisance et d'invention, en bloquant plus loin, en dégonflant les pneus de camions citernes, en transformant les points de blocage en bivouac et en lieu de palabre.

Il reste des possibilités à saisir pour tout arrêter à nouveau, et tout commencer ■



LEJABY C'EST PAS FINI

Le 16 septembre 2010, les salariées en grève de trois sites différents de Lejaby (usines de fabrication de lingerie féminine), se rejoignent au siège social de Rillieux-la-Pape. En jeu, la fermeture annoncée en avril des sites de Bellegarde, Bourg-en-Bresse, Le Teil et la suppression de 197 postes sur 653.

EN AVRIL ET EN juin derniers, elles manifestaient déjà à Rillieux. Le 16 septembre est décidée l'occupation du site. Pas tant pour préserver leurs emplois que pour pouvoir partir la tête haute. Cuisine collective dans un préfabriqué laissé par la direction, salle de négociations réquisitionnée durant la nuit, où les matelas gonflables s'entassent. Les grévistes se rencontrent. Au fur et à mesure de la lutte, celles qui ont parfois jusqu'à quarante ans d'ancienneté sur des sites différents, se retrouvent autour d'expériences de travail et de vie. L'occupation est joyeuse, pleine d'énergie, les apéros s'éternisent et ça finit par danser sur les tables au milieu d'éclats de rire. Toutes ces femmes en lutte se sentent quelque part en vacances, dans la suspension du travail, la vie quotidienne partagée, et la sortie du rôle de gestionnaire de famille. Des roulements sont organisés, pour que les femmes qui ont de jeunes enfants, puissent rentrer chez elles s'en occuper. Cette disposition collective semble être finalement peu utilisée : la plupart ont décidé de « partir en colo avec les filles » et de laisser leurs mecs se débrouiller avec lessives et gamins. Quelques unes racontent que les maris appellent de temps en temps, affolés : « comment on lance une machine ? Où sont les médocs pour le petit ? » ; « ça leur fait pas de mal ! » rétorque l'une d'elles. Une autre est au téléphone avec son mari, qui lui conseille de ne pas trop boire, « mais oui, bien sûr » répond-elle, tout en se resservant un verre. Car cette occupation exclusivement féminine est un espace où elles peuvent aussi se lâcher. C'est d'ailleurs à peine si elles regrettent l'absence dans la lutte du seul mec de leur boîte, le mécano qui répare les machines sur lesquelles elles travaillent. Leur façon d'être ensemble, postées à 6h du mat' devant le portail, pour bloquer les camions de livraison, intimide Mahé, le patron, qui préfère passer dans un trou du grillage, à travers les buissons pour regarder son bureau la queue entre les jambes. Le conflit n'est pourtant pas franchement hostile : les grévistes servent le café aux gendarmes qui passent vérifier si « tout va bien », et le patron est froidement ignoré plutôt qu'insulté. De toute façon leur perspective n'est pas dans la « casse de leur



outil de travail » puisque c'est ce qu'elles défendent. Elles préfèrent plutôt bloquer l'approvisionnement du site en marchandises et sont soutenues par certains livreurs, qui préviennent leurs copains routiers que ça ne sert à rien de venir, qu'elles font grève et qu'on ne peut pas briser leur blocus.

Toutes ces femmes en lutte se sentent quelque part en vacances, dans la suspension du travail, la vie quotidienne partagée, et la sortie du rôle de gestionnaire de famille.

De fait, les « Lejaby », comme la presse les surnomme, suscitent un élan de sympathie certain : aux routiers solidaires s'ajoutent les passages de personnes venues exprimer leur solidarité, offrant des fleurs, des croissants le matin, du fromage, des tartes... La boucherie juste à côté leur fait une réduction de 5% (petit joueur !), le PS leur file 500 euros, et la caisse de grève est aussi alimentée par des dons quotidiens de soutiens, syndicats ou simples quidams. C'est que tout le monde les trouve sympas les filles de Lejaby, et ça en devient presque un piège. De la mairie PS qui veut bien les soutenir financièrement parce que leur combat est « pacifique » (et tant qu'il le restera), jusqu'à Christian Estrosi, ministre de l'Industrie, qui salue leur lutte avec des accents paternalistes. Cependant, les autorités nomme dans le même temps le préfet comme médiateur, et leur envoient la DIRECCTE en pleine face (Direction Générale des Entreprises, de la Concurrency et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) pour que quand même, elles

soient raisonnables dans leurs revendications et arrivent rapidement à un accord avec la direction.

Car l'élan de sympathie, alimenté par des médias bienveillants, n'a pas constitué un réel rapport de force. Le blocage des camions, faisant perdre rapidement beaucoup d'argent à l'entreprise, a semble-t-il été un appui plus fort dans les négociations. « C'est sûr que notre blocage leur fait perdre de l'argent mais puisqu'ils ne veulent pas nous garder, ils doivent cracher » revendique une gréviste. Mais qui dit blocage, dit huissier. Celui-ci a fait son job de collabo : il a pris des photos des bloqueuses, pour ensuite les rapporter au patron, qui a pu retrouver leurs noms. Lundi 27 octobre, elles sont donc cinq à se retrouver assignées au Tribunal Administratif, soutenues par leurs collègues. Au bout du compte elles seront relaxées, mais si 48 heures plus tard le blocage est de nouveau constaté, une nouvelle procédure sera lancée. Finalement les négociations aboutiront avant. On est bien loin des 70 000 euros de prime réclamés en début de mouvement : la direction leur lâche tout de même 15 000 euros de prime extra-légale, 600 euros pour les 5 premières années d'ancienneté et 500 euros pour les suivantes, avec tous les jours de grève payés.

Le 19 octobre, coup de théâtre : le plan social est annulé par décision de justice, car la direction n'a pas donné toutes les informations aux salariées sur le rachat de la boîte par Palmers, groupe autrichien. Ça ne veut pas dire que les licenciements sont empêchés, juste que la direction devra monter un autre plan social, un peu plus tard. En attendant, du temps est gagné, et qui sait, un nouveau plan social pourrait relancer une grève... ■

LA GUILL' AVEC GUILLHERME

La lutte autour de Guilherme, sans-papiers angolais de 45 ans, c'est l'histoire de deux acharnements. D'un côté l'acharnement de la préfecture à l'expulser : arrestation chez lui à la mi-janvier (les flics qui entrent en défonçant la porte, le braquent en l'insultant, le menotent devant ses enfants), tentatives d'expulsion qui s'enchaînent (la dernière en jet militaire), passage par la case « prison ». Et face à ce déploiement de moyens, il y a l'acharnement de Guilherme à résister, à ne pas se laisser reconduire de force. L'acharnement également de la rue : de ses amis, des parents d'élèves qui le connaissent, des instits de l'école où sont scolarisés ses gamins.

PETIT RAPPEL DES faits. Fin janvier, alors qu'il vient d'être placé en centre de rétention, Guilherme apprend son expulsion imminente et s'enduit d'excréments pour y échapper. Pour cet acte, il écope de deux mois fermes à la maison d'arrêt de Corbas. Le 18 mars, à sa sortie de prison, il est de nouveau placé en rétention à Saint-Exupéry, avant une nouvelle tentative d'expulsion. Mais lors du transit à Francfort, le pilote refuse de décoller avec un sans-papier ligoté à son bord. Il est donc libéré.

Le répit est de courte durée. Cinq jours plus tard, le 25 mars au petit matin, il est de nouveau arrêté à son domicile, toujours sous les yeux de sa famille. Il passe deux semaines enfermé au CRA, et le 8 avril,

on l'embarque à l'aéroport militaire du Bourget, où une troisième tentative d'expulsion échoue : le pilote Air France pour Luanda (capitale de l'Angola) explique que sa conscience lui interdit d'embarquer un sans-papier baillonné et maintenu sur son siège avec une camisole de force. Nouvelle tentative le lendemain qui avorte quand l'avion militaire dans lequel Guilherme a été traîné doit faire demi-tour car le Portugal refuse le survol de son territoire.

Relâché, il est accueilli en héros le lendemain à la gare de la Part-Dieu par ses soutiens. Après ce nouvel échec, le préfet du Rhône, Jacques Gérard, déclare forfait et annonce qu'il renonce (provisoirement) à son expulsion « constatant l'impossibilité matérielle de faire procéder à

la reconduite à la frontière de M. Hauka Azanga » (communiqué de défaite envoyé à la presse lyonnaise le 8 avril à 21h). Sans pour autant lever son OQTF (obligation de quitter le territoire), sans non plus le régulariser¹.

Des gens autour n'en ont pas démordu, « non, Guilherme ne partira pas ». La manière de faire de la politique du collectif de soutien (qui s'est monté pendant les semaines d'enfermement de Guilherme) est loin des cénacles de la politique institutionnelle. Elle a pour origine les liens de proximité qui existent entre Guilherme et les parents d'élèves, ses amis, ses voisins, des gens qui habitent simplement la

Brèves temps de crise

■ Tous les coups sont permis

Face à la crise et contre la vie chère, les petits coups en douce continuent. Fin juin le Casino de Villefontaine est braqué à coups de chariot élévateur. Deux semaines plus tard 5 000 euros d'outils s'envolent d'une société d'abris de piscine. La fête gauloise de Courtenay se fera sans salades puisque les 50kg prévus ont disparu après que le boudodrome ait été visité le **25 juillet**. Étrangement l'alcool et le matériel sont restés. **Le 26 septembre** dix camions se font « roulottés » à Corbas. Tentative pour sortir des cartons de fringues aux entrepôts Norbert-Dentressangle le **6 août** à Satolas-et-Bonce ; deux pélos se font roder et tirent en l'air pour faire peur à l'employé zélé. Plus subtil : des inconnus s'introduisent avec de fausses clés dans l'appartement du concierge d'un antiquaire le **9 août**, en pleine journée ; ils percent le mur mitoyen et partent avec 15 000 euros de bijoux.

Pour les petits braquages ça se passe à peu près toujours pareil : avec ou sans arme, masqué ou non, on entre dans un commerce (supermarché, tabac, boulangerie, poste...), on demande la thune et on se barre. En fonction des cibles et de la chance le butin est plus ou moins intéressant. **Le 27 juin** à Vaulx-en-Velin, la vitrine du magos « Le temps des cerises » est défoncée et offre une nouvelle garde-robe aux

audacieux. **Le 6 août** à Mermoz, quatrième vol à main armée dans un commerce depuis le début du mois. Trois « individus » gantés et encagoulés arrivent à l'ouverture du Casino, avenue Jean Mermoz, et réclament aux employés la clé du coffre fort. Comme ils l'ont pas, ils leur font les poches au fur et à mesure de leur arrivée dans le supermarché

(70€ de butin au total). Prévenue par une employée, la BAC déboûle et choppe toute la bande.

■ L'or rouge

Le 14 juin à Pusignan, un portail et un rideau sont forcés et c'est une dizaine de couronnes de cuivre qui disparaissent, l'équivalent de 2 300 euros. **Le 8**



Guillotière et qui connaissaient un peu Guillherme, ou qui ont entendu parler de l'histoire.

Voilà ce qui se passe, quand une lutte se donne les moyens de sa victoire. Des parents d'élèves tout ce qu'il y a de plus ordinaires qui commencent par interrompre le cours des choses. En occupant l'école sans perturber les cours mais en dormant quand même là. L'école ne devient plus seulement l'endroit où on laisse ses enfants la journée mais un lieu où on se retrouve pour s'organiser. Tous les jours, un goûter est organisé pour financer une caisse de solidarité². Dans le quartier, des dizaines de banderoles de soutien ornent les fenêtres. Les manifs s'enchaînent à un rythme effréné (quasi-quotidien à certaines périodes). De simples citoyens deviennent des acharnés.

Le collectif joue sur tous les tableaux. Il veut faire parler de cette histoire en médiatisant (beaucoup d'articles dans le *Progrès* et dans d'autres canards, pas seulement lyonnais). 5000 lettres de soutien sont envoyées par des anonymes à la préfecture réclamant sa régularisation. Le collectif joue aussi la carte de la dénonciation avec l'envoi d'e-mails à Air France et aux syndicats de pilotes portugais et allemands pour qu'ils refusent « le vol de la honte ». Mais les gens qui soutiennent Guillherme ont surtout occupé l'espace public avec ces manifs où des nourrices, malgré les reproches d'une militante RESF, bloquent la circulation automobile en gueulant que tant que Guillherme ne sera pas revenu, elles ne bougeront pas de là. Ces moments chouettes où des gens pas du tout habitués aux luttes politiques sortent de la stratégie prévue par des organisations. Une des manifs (certaines réunissent pas loin de



500 personnes), de déambulations de la rue de la Ré à la place du Pont en sit-in bloquant la circulation, durera 7 heures de suite. C'est dans ces moments-là que se joue la lutte politique, dans cet acharnement à ne pas céder.

Aujourd'hui, le collectif est toujours là et continue de se réunir. On a d'ailleurs pu voir cette énorme banderole déployée pendant la manif du jeudi 28 octobre. Il veut obtenir la régularisation de Guillherme. Depuis sa libération en avril, celui-ci vit dans la clandestinité, sans pouvoir voir sa compagne et ses enfants. ■

Pour se tenir au courant des luttes de sans-papiers, une seule adresse : <http://loissauvages.rebellyon.info/>

1. Il faut savoir que pour obtenir un titre de séjour « vie privée et familiale », Guillherme a dû fournir les preuves du décès de son ex-femme à ces bâtards de la préfecture qui lui opposait que sa vie familiale était en Angola. Quand on sait que tout son village (avec sa fratrie et sa mère) a été massacré en 2002. Mais ces documents ne sont toujours pas suffisants : « Il a construit une famille en France, en connaissance de cause, en sachant très bien qu'il était sous le coup d'une OQTF » ose dire les mêmes salopards.

2. D'ailleurs ce goûter a toujours lieu tous les vendredis à 16h30 à l'école Gilbert Dru, 1 rue St-Michel à la Guillotière. La thune dégagée ne sert pas qu'à Guillherme mais peut aussi être utilisée en cas de difficultés financières de certains parents d'élèves, pour qu'elles soient prises en charge collectivement.

juillet, des câbles sont arrachés sur les rails entre Lyon et Givors. Les responsables SNCF sont forcés d'interrompre le trafic. Vol et blocage, une formule déprimante pour Pierre Izard, directeur général de l'infrastructure de la SNCF, qui remarque finement que la « proportion des vols est corrélée aux variations des cours du cuivre ».

Le 29 juillet, un ferrailleur sauvage se fait prendre en flag¹ pour la deuxième fois de la semaine dans une déchetterie du 7ème. Trois jeunes de 14 à 19 ans se font serrer le **dimanche 3 octobre** dans une entreprise du port de Lyon. Ils blessent un flic pendant leur arrestation. Le matin du **lundi 1^{er} novembre**, des Roms sont grillés par un vigile en train d'escalader le mur d'une entreprise pour des câbles électriques.

■ Malheurs de convoyeurs

L'homme-qui-avait-deux-millions-de-côté, Toni Musulin, passe devant la Cour d'Appel de Lyon. Comme à chaque fois quand on passe devant cette cour, il ramasse le maximum : cinq ans de prison ferme (deux années de rab¹ par rapport au jugement initial).

Si Toni a eu le mérite de prendre l'initiative, certains de ses collègues moins opportunistes ont récemment tenu le rôle de victimes dans des histoires de braquage : deux convoyeurs de la société Loomis ont ainsi lâché 60 000 euros à trois inconnus, près de

Grenoble, le **13 octobre**. Deux semaines avant, le **30 septembre**, les convoyeurs venus approvisionner la Caisse d'Épargne de la Place du Pont se font gazer à 7h du mat¹ par trois types qui s'emparent des valises de billets (mais la cartouche d'encre explose). Un des convoyeurs est blessé. Le **vendredi 22 octobre** la même tactique est utilisée, et à nouveau à Lyon. Butin inconnu.

Fin septembre : la société de convoyeurs de fonds Loomis est traînée devant les Prud'hommes. Deux convoyeurs n'ont pas apprécié de prendre un avertissement, pour l'un, et trois jours de mise à pieds pour l'autre, sous prétexte qu'ils voulaient être témoins en faveur de leur célèbre collègue Toni Musulin.

■ « Sans faire TOC, TOC, TOC... »

Le mardi 1^{er} juin la bijouterie Loubet est dévalisée par cinq faux policiers (c'est le treizième braquage de bijouterie en 8 mois sur la région lyonnaise). Ils sont bien équipés : scie circulaire, masses et fusil d'assaut ; l'équipe repart avec un million d'euros de matos. Trois des braqueurs seront retrouvés ainsi que la thune. Une autre bijouterie se fait attaquer le **15 juillet**, dans le 2^e.

Le 15 septembre, une femme est enlevée au Chambon-Feugerolles. Deux hommes cagoulés l'enferment dans leur coffre de voiture et l'embarquent jusqu'à une zone désaffectée. Ils lui demandent gentiment d'appeler son mari convoyeur de fonds. Ce dernier

les aidera à alléger un DAB de ses 24 000 euros. Tout le monde est libéré ensuite sans dommages.

Le 24 septembre, braquage du bureau de change AOC rue de la République. Une équipe de cinq : la double-porte du sas d'entrée est défoncée à l'aide d'une masse et les braqueurs finissent le travail à la disqueuse thermique. Un passant est pris en otage le temps de faire le coup ; il est relâché un peu plus loin. Temps de l'opération : « dix petites minutes », estime une employée. La police arrive et quadrille le quartier. Le gérant ne cache pas « l'humiliation [qu'il] a ressentie » lorsque des passants ont applaudi durant le braquage, « comme au cirque romain ». Deux jours plus tard un homme de 27 ans est interpellé à Rillieux-la-Pape. Il avoue avoir participé au braco. Un autre est interpellé à Vaulx mais reste muet pendant toute sa garde à vue. Dans la nuit du **24 au 25 octobre**, la bijouterie d'une galerie marchande est visitée à Chasse-sur-Rhône. Une voiture-bélier plus une disqueuse, et les braqueurs se font la malle avec 20 000 euros de bijoux. Autre technique pour la bijouterie du Carrefour de Francheville : dans la nuit du 12 juillet, des inconnus grimpent sur le toit de la galerie marchande et descendent dans la boutique après avoir découpé le plafond. Deux échelles pour plusieurs milliers d'euros de butin. Les alarmes se déclenchent mais la fine équipe disparaît en trois minutes, bien avant l'arrivée des flics.



METS DE L'HUILE

Après le siphon (fiche pratique Outrage n°8), voici l'huile comme moyen d'économiser de la thune sur les déplacements et à l'heure des blocages de dépôts et de raffineries, d'envisager la pénurie de carburant avec tout l'enthousiasme nécessaire. On n'expliquera pas comment modifier son moteur pour le faire tourner 100% à l'huile, parce que c'est trop technique, et parce que ça demande de telles quantités d'huile qu'il faudrait passer tout son temps à en récupérer et à la filtrer...



ET PUIS IL NE s'agit pas ici de prôner des carburants bio permettant à ce monde de continuer à tourner pour nous broyer, le label Vert en plus. Le business des HVB (Huile Végétale Brute) nous est tout autant ennemi que celui du pétrole. Le but est plutôt de se libérer des marges de manœuvre, de déplacement, en faisant reculer la contrainte de l'argent : récupérer de l'huile, apprendre à faire tourner son moteur en partie avec, changer son filtre à gasoil, c'est des astuces à notre portée.

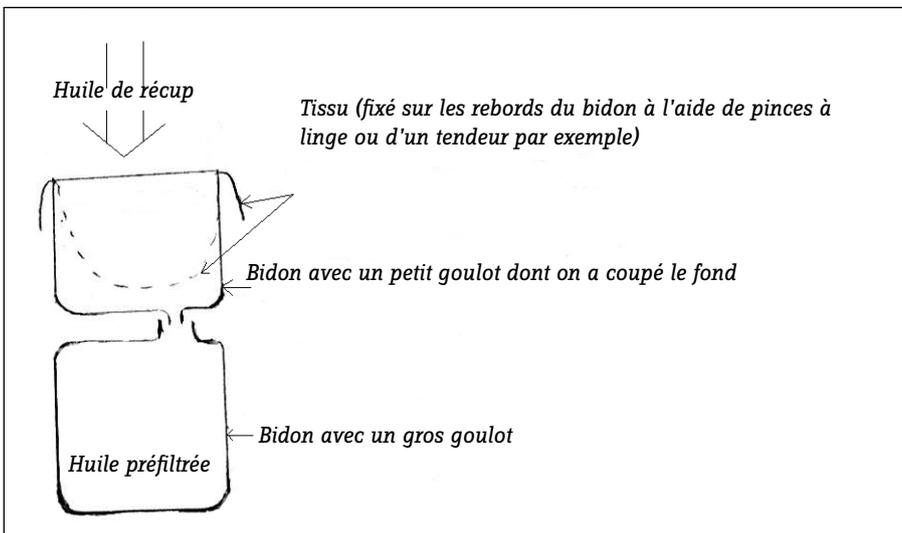
Comment ça roule ?

Au départ, le moteur inventé par Monsieur Diesel en 1892 fonctionnait à l'huile végétale. C'est après qu'il a été modifié pour rouler au pétrole. Donc tous les moteurs Diesel (groupes électrogènes, pompes, tracteurs, camions, etc.) peuvent tourner avec plus ou moins d'huile. L'huile se fige à basse température, donc ça roule mieux l'été, il faut réduire la proportion d'huile pendant l'hiver et compléter avec le rouge que vous aurez siphonné sur les chantiers de Bouygues

ou Eiffage (en faisant gaffe aux vigiles et flics qui rôdent). Ensuite, l'huile est assez corrosive, donc gare aux joints. Et puis comme ça dégrasse le moteur, tout un tas de merde va s'accumuler dans le filtre à gasoil (et avant, au niveau de la crépine, sorte de tamis à la sortie du réservoir). Il vaut mieux changer le filtre (et le pré-filtre s'il y en a un) avant de mettre de l'huile, et en avoir un autre prêt à l'emploi (dans un prochain numéro, peut-être une fiche « Change ton filtre »).

On distingue trois types d'injection : indirecte, directe, directe électronique. Le plus adapté pour rouler à l'huile, c'est l'injection indirecte (utilisée sur tous les anciens moteurs Diesel), car il y a un préchauffage du carburant. En prenant soin de la pompe à injection et en changeant régulièrement les filtres, on peut rouler avec 50% d'huile sans modifier le moteur ! Pour soulager la pompe on peut aussi installer une pompe électrique de pré-gavage, ou fluidifier l'huile avec diverses techniques de réchauffement (résistances...).

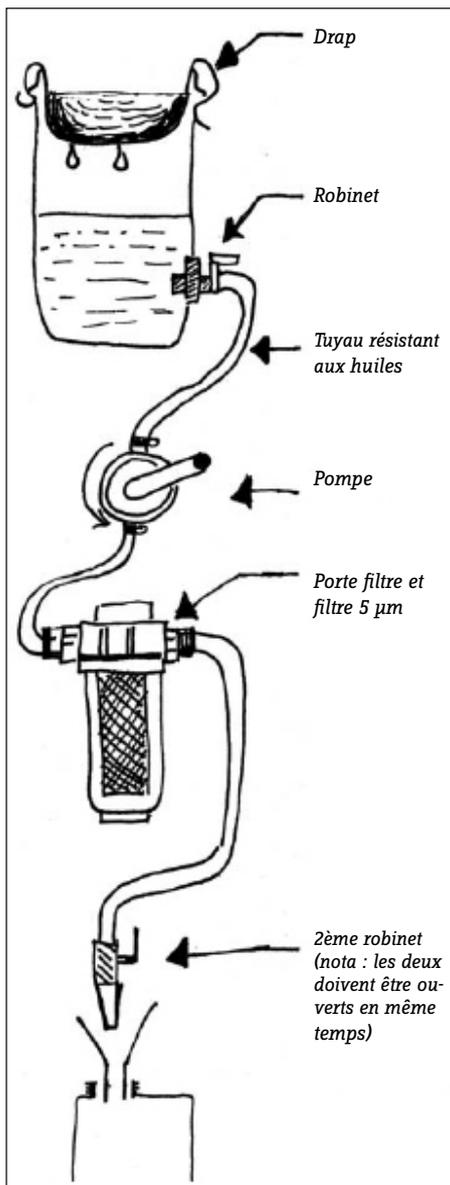
Injection directe : pas de préchauffage, donc au démarrage le moteur est trop froid pour tourner à l'huile. Dans ce cas, on peut faire une bicarburant à l'arrache : on démarre avec uniquement du gasoil dans le réservoir, puis quand le moteur est bien chaud et qu'on est parti pour rouler, on s'arrête et on rajoute de



■ Schéma 1 : Filtrer grossièrement à l'aide d'un tissu

l'huile dans le réservoir. Il faut connaître la consommation de son véhicule, et savoir quelle distance vous avez prévu de parcourir (pour que toute l'huile dans le réservoir soit brûlée, comme ça on repasse à 100% de gasoil sur la fin du trajet, pour redémarrer tranquille le lendemain). Autre méthode de bicarburation, pour les bricoleurs et bricoleuses : installer un deuxième réservoir (bidon, réservoir de moto...), là où il y a de la place, (dans le coffre par exemple), et équilibrer les débits avec un système de vannes (manuelles ou électriques).

Injection directe nouvelle génération : ces moteurs ont été conçus pour répondre aux nouvelles normes de pollution. L'injection est gérée d'un système électronique qui supporte mal nos magouilles. Ça peut tourner à l'huile, mais très bien filtrée (entre 1 et 3 microns au lieu de 5 microns) et il est recommandé de ne pas mélanger plus de 30% d'huile avec le gasoil dans un véhicule qui n'a pas été modifié.



■ Schéma 2 : la filtration mécanique

On peut trouver des listes de véhicules et les pourcentages d'huile qu'ils tolèrent sur différents sites :

<http://www.oliomobile.org>

http://c6simple.free.fr/HUILOZ/module.php?name=Les_Vehicules

Récupérer l'huile

Toutes les huiles ne sont pas bonnes à prendre (l'huile de palme et la végétaline sont à proscrire). Le mieux, c'est l'huile de colza, mais c'est surtout l'huile de tournesol qu'on utilisera : c'est la plus facile à récupérer. Attention, il ne faut pas que l'huile soit salée, et c'est difficile de savoir car pas très réjouissant à goûter. Il faut donc bien se renseigner sur l'huile récupérée. Tous les restos utilisent de l'huile et, en général, ils sont assez contents de se débarrasser de ce déchet plutôt encombrant, même s'il arrive que l'huile soit reprise par le fournisseur (parfois revendue au business du recyclage, ce que font les McDo par exemple).

- les kebabs : entre 5 et 10 litres par semaine. Il faut en général y aller toutes les semaines pour faire la récup parce qu'ils n'ont pas souvent la place de stocker de plus grandes quantités, l'huile est donc jetée au fur et à mesure.

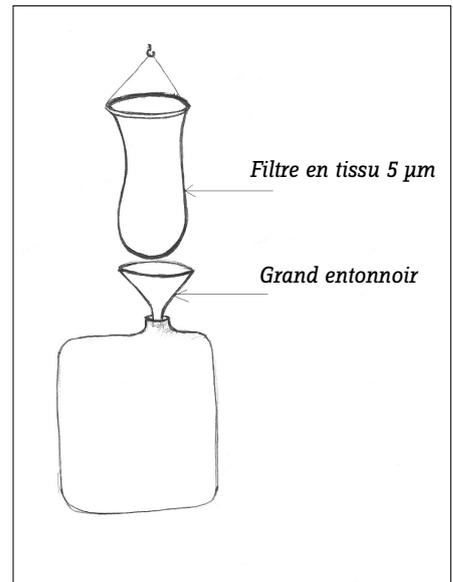
- les restos chinois : l'huile est de bonne qualité et ils ont souvent plus de place pour stocker donc c'est possible d'en récupérer beaucoup d'un coup en y allant une fois par mois.

- les forains : ils donnent volontiers leur huile. Plans occasionnels, mais ça peut dépanner quand on est sur la route.

Filtrer son huile

C'est chiant, ça pue, c'est sale, donc c'est mieux de le faire à plusieurs. Faut bien faire attention aux risques d'incendie car l'huile, comme le gasoil ou la révolte, peuvent prendre feu sans flamme ni étincelle (plus facilement que l'essence par exemple contrairement à ce qu'on croit souvent). Donc il faut toujours bien nettoyer, et avoir de quoi éteindre un départ de feu (couverture, terre, sable, syndicats...). La filtration doit se faire à froid, comme ça les cires restent solides et ne passent pas le filtre. Températures idéales : entre 5 et 14 °C. Donc l'été, faire ça plutôt au petit matin (« Bon appétit bien sûr ! »), ou dans un endroit frais, type cave... Après, il y a mille façons de faire, selon ce qu'on a sous la main. On peut utiliser les filtres et porte-filtres de piscine (les microns sont indiqués) qu'on trouve en libre service dans les magasins de bricolage, ou des filtres à gasoil...

1. Laisser décanter l'huile récupérée quelques jours après le transport. Ça donne un dépôt au fond du bidon (plus ou moins important en fonction de la crasse de l'huile), qu'il vaut mieux



■ Schéma 3 : la filtration physique 5 µm

filtrer apparemment, ou jeter, pour éviter de boucher le filtre dès le départ. De façon générale, comme pour le siphon, faut éviter les fonds de bidon dégueulasses...

2. Filtrer grossièrement à l'aide d'un tissu. (Voir schéma 1).

3. Filtrer à l'aide d'un filtre (tissu ou papier) dont on connaît la taille des mailles (5 microns max, 1 à 3 microns max pour les injections directes nouvelle génération).

Il y a alors deux possibilités : la filtration mécanique et la filtration physique.

- la filtration mécanique. C'est une pompe qui enverra l'huile dans le ou les filtres. Pour ne pas encrasser le filtre trop rapidement, on peut faire une deuxième préfiltration avec un filtre 50 microns par exemple. Cette méthode est rapide mais nécessite du matos (pompe à hydrocarbures car les pompes à eau vont se faire bouffer les joints). (Voir schéma 2)

- la filtration physique. C'est la gravité qui fait tout le travail. C'est d'autant plus long que la surface du filtre est petite. (Schéma 3)

Bonne route !

Ah oui, évidemment, ça attire les keufs ce genre de tambouilles. À l'odeur, ils sentent qu'on roule pas sur l'or et peuvent demander des explications. Mais en général ça passe en la jouant biobo « vous savez, le réchauffement climatique, tout ça... » ■





*Umut, assassiné par la police
près de Fribourg. Karim, assassiné par la police
au pied de son immeuble de la Villeneuve.
Ces histoires, ces morts, ne sont pas des hasards.*

*Parce que la police ne tue pas n'importe qui. Les keufs
s'attaquent aux vies qui débordent, aux gens qui refusent
de se laisser marcher sur la gueule et de marcher sur leurs
voisins pour réussir. Des gens qui refusent de regarder passer
les voitures de riches en bavant. Donc on prend l'argent
là où il est, tout simplement. Une thune qu'on
partage, comme les risques, et qui permet d'arranger
la famille, les amis... Et tant pis pour ceux qui
croyaient pouvoir se gaver en toute impunité.*

*Ces histoires ne sont pas des hasards parce que la police,
en Suisse, en France, partout, a pour but de maintenir
l'ordre. La Démocratie, ça veut dire une police prête à
tuer pour écraser ceux qui refusent de jouer le jeu de la
Société, avec ses gagnants bien propres sur eux et la foule
des perdants, toujours les mêmes, qui devraient se tuer au
boulot ou crever au chômage, en attendant peut-être leur
pauvre retraite. Ils ont tué pour l'exemple, pour défendre
leur monde, leur paradis de riches. Et quand la police ne
tue pas, elle mutile, à coups de flashball et de tonfa, pour
nous faire baisser la tête. Et quand elle ne broie pas les
corps, la police tue à petit feu, par l'occupation du territoire,
les contrôles systématiques, les vigiles, les caméras... Et la
justice emmure vivants ceux qui refusent de marcher droit.*

*Mais partout où ils tuent, ils échouent à écraser ces vies qui
dérangent. Des vies qui ne sont pas isolables :
la presse ou les flics disent « un voyou », « un truand »,
mais il y a tout un monde autour, une vie partagée, des gens
qui se tiennent, même face aux balles, face à la taule.*

*La vie reprend : il y a de la vengeance ou des représailles,
du soutien pour la famille, de la solidarité face aux perquisitions,
ou quand il faut planquer des gens... Ils ont tué quelqu'un
d'entre nous, mais ils n'ont pas pu écraser cette vie-là.*

Et on n'oublie rien.

VENGEANCE
POUR UMÜT
ON OUBLIE PAS

GUINOT
INSTITUT DE BEAUTÉ

CENTRE ESTHÉTIQUE ANNA

NIK LA POLICE

À BALLES RÉELLES

18 avril 2010. Trois berlines sont dérobées chez un concessionnaire du canton de Fribourg, en Suisse. L'équipement : un pied de biche. La technique : fracturer la porte, choper les clés et démarrer. Très vite la police est avertie ; une course-poursuite s'engage sur l'autoroute transformée en véritable piège. La voie rapide est vidée de tous les autres véhicules, les différentes sorties sont bloquées, des voitures de police chassent les fuyards. Les flics tirent depuis l'arrière (pas de réplique du côté des voleurs qui de toute façon sont désarmés). Un barrage est mis en place à la sortie d'un tunnel, en léger tournant : une herse est déployée, la voiture des gendarmes mise en travers. Derrière, deux agents en civil, armés de fusils automatiques.

UN COUPLE ÉGARÉ, ET qui n'a pas suivi les consignes d'évacuation, manque de se faire plomber ; les flics insultent les deux touristes, leur ordonnent de dégager : les proies sont en approche et il ne faudrait pas que des automobilistes compromettent l'opération ou puissent jouer les témoins gênants.

Un peu avant le tunnel, deux des berlines s'immobilisent (les occupants sautent en route, enjambent le grillage et se font la belle à travers bois). Le troisième véhicule ralentit au niveau des panneaux clignotants qui signalent un danger imminent ; il entre dans le tube. Le gendarme Grégory Lambert aligne la voiture dans son viseur ; il a le temps de faire feu à sept reprises, au coup par coup. Umut, assis à la place du passager, est tué d'une balle en pleine tête. Ce jeune de Vaulx-en-Velin était âgé de 18 ans. Yunus, le conducteur, immobilise la voiture un peu plus loin, quand il s'aperçoit que son ami a du sang plein le visage. Des flics le tirent brutalement du véhicule. « Toi aussi on aurait dû te mettre quinze balles ».

La Suisse tue

Sur Internet, un bon citoyen exultait, moins d'une semaine après l'assassinat d'Umut : « maintenant au moins la racaille française saura qu'ici on les reçoit à balles réelles ». Ici, c'est la Suisse, le berceau de la démocratie, le pays de la neutralité et de la paix à tout prix, où la police tire à balles réelles sur les délinquants, c'est-à-dire sur ces ennemis à la fois intérieurs (des parasites qui refusent de jouer le jeu de l'exploitation légale et se constituent en nuisance pour le corps social) et extérieurs (des barbares descendus tout droit des fameuses « banlieues lyonnaises » pour piller le petit paradis helvète). La Suisse est un paradis pour bourges, un coffre fort à deux heures de Vaulx ou des Minguettes. Pour les autorités il fallait faire passer le message, faire un exemple : « le coffre fort est gardé et les petits voleurs seront abattus si nécessaire ». Le gendarme Lambert s'est chargé de l'exécution : « vous n'êtes pas un citoyen conforme et vous méritez la mort ». Passage à l'acte d'un « policier exemplaire », comme disent ses supérieurs, un homme qui s'est fait tout entier relais du pouvoir, champion de l'ordre et de la sécurité.

Évidemment Lambert n'a pas agi seul : il y a tous les autres schmits qui ont participé à la poursuite, il y a aussi sa hiérarchie et la Justice qui vont se démener pour couvrir le crime ; et la police française, bien entendu. La coopération est bien huilée entre les forces de sécurité des deux côtés de la frontière : surveillance des « bandes » les plus actives, renseignement opérationnel, tuyau aux collègues de l'autre bord sur les cibles probables, les points de passages supposés, les moments « chauds »... Même une fois la souricière tendue, les deux polices vont continuer à se rendre service : maintenant que les flics suisses ont flingué un gamin, il reste encore à le transformer en gros gibier, histoire de faire passer la pilule et de minimiser les réactions possibles.

« Maintenant au moins la racaille française saura qu'ici on les reçoit à balles réelles. »

Les policiers français vont ainsi être mis à contribution en organisant des fuites délibérées dans la presse. C'est ce qui donnera une série d'articles tous plus gerbants les uns que les autres, des « dépêches exclusives » qui viennent déterrer telle histoire de vol de vélo, telle suspicion de larcins en Suisse... Les autres membres de la famille sont entraînés dans la boue, notamment à partir de témoignages anonymes, sans doute pour décrédibiliser un peu plus leurs protestations publiques. Abdoulaye Penda Ndiaye, pigiste pour la tribune de Genève, s'illustre particulièrement : il reprend allègrement la version des flics de Vaulx dès qu'il s'agit de salir la mémoire d'Umut ou la réputation de ses frangins, transforme les tabassages dont ils ont été victimes en « agression sur policiers », et prépare consciencieusement l'« opinion » au futur acquittement du flic tueur.¹

Deux jours après la mort d'Umut, son frère jumeau, Erdal, est arrêté à la frontière alors qu'il était venu récupérer le corps en vue des funérailles prévues le lendemain. Les flics le suspectent d'avoir participé au coup. On lui fait miroiter une sortie rapide, s'il avoue. Mais jamais les autorités ne lui permettront de se rendre en France pour enterrer son frère. Une commission rogatoire est adressée à la police et à la

justice françaises : il est impératif qu'Erdal aussi se retrouve mouillé d'une manière ou d'une autre dans des histoires de grand banditisme, des histoires de braquages ou de cambriolages à répétition sur la région lyonnaise. L'équation est simple : plus on charge les jumeaux, plus il sera simple d'absoudre le flic assassin.

Du côté suisse, c'est le juge Thorman qui s'y emploie, sans cacher le moins du monde ses sympathies pour l'ordre en place et les hommes chargés de le faire respecter. Pour commencer, il a obligé la famille d'Umut et Erdal à prendre deux avocats différents : pour l'affaire du meurtre d'un côté, et pour la défense du jeune arrêté de l'autre. « Il s'agit d'éviter les conflits d'intérêt ». Ça permet surtout de multiplier les frais pour la famille. Thorman, par contre, juge tranquillement les deux affaires de front. Quelques semaines plus tard, il s'est débrouillé pour mettre hors jeu l'avocat d'Erdal, un peu trop combattif à son goût (du genre à multiplier les demandes de libération, à exiger des possibilités de visites pour la famille, à mettre en cause les flics qui ont passé leur temps à baver dans la presse, etc.).²

Yunus et Erdal risquent de 7 à 10 ans de prison pour « vol par métier » et « mise en danger de la vie d'autrui ». Ils sont toujours détenus à ce jour : Erdal dans la prison de Fribourg, et Yunus à Lausanne. Ce dernier semble avoir subi une grosse pression « psychologique » depuis qu'il est incarcéré (il a vu mourir un pote dans ses bras et reste le seul témoin vivant de la scène qui ne soit pas du côté des flics). Le gendarme qui a appuyé sept fois sur la gâchette a été suspendu deux jours avant de reprendre son travail à un poste administratif. Au bout d'une semaine, il a fait savoir que cette situation lui pesait, notamment la séparation d'avec ses collègues. Thorman est un juge compréhensif. Dix jours après avoir assassiné Umut, Grégory Lambert a ainsi pu récupérer son arme et réintégrer son ancien service. Comme si de rien n'était. Entre temps il a reçu l'appui officiel de sa hiérarchie ; un site internet de soutien a en outre récolté plusieurs milliers d'adhésions ou de messages de sympathie en quelques semaines.

En Suisse comme en France les flics assassinent et la justice couvre. Depuis le début des années 2000, les policiers suisses ont provoqué la mort d'au moins une demi-

douzaine de « suspects » en faisant usage de leurs armes. Parce que l'« individu », le plus souvent étranger ou d'origine étrangère, courait dans la rue, parce qu'il s'est débattu lors d'un contrôle dans un bus, parce qu'il avait un couteau sur lui, parce qu'il avait emprunté une voiture pour rentrer en France avec sa compagne et sa gosse de deux ans... Tous les flics ont été acquittés, sauf un, condamné à deux jours de prison avec sursis.

Dans les quinze jours précédents la mort d'Umut, la police du canton de Vaud (à laquelle appartient le gendarme Lambert) s'était particulièrement illustrée : d'abord en laissant cramer un taulard de la prison de Bochuz dans sa cellule, et quelques jours plus tard en étouffant jusqu'à ce que mort s'en suive un immigré nigérian, au cours de son expulsion du territoire.

La Suisse est une bien belle démocratie. Elle en constituerait même le modèle achevé, celui du savoir-vivre, des espaces verts placés sous « vigilance citoyenne » ; un pays où on se surveille entre voisins, où on trie ses déchets, où on ramasse les merdes de son clébard, où on collabore avec les autorités en balançant notamment tout supposé délinquant aux forces de l'ordre. La Suisse est la patrie idéale du citoyen idéal : c'est-à-dire de celui qui a si bien intégré les règles de la « communauté », qu'il est devenu le flic de lui-même et de ses voisins. Mais même idéal, le citoyen a toujours, en dernier ressort, besoin de la police, la vraie, celle en uniforme qui peut dégainer et tuer. La démocratie en tant que société policée, où on peut s'enrichir et prospérer en paix, où le bonheur est conditionné au fait que rien ne déborde, est un équilibre précaire. Un équilibre menacé à chaque instant et qui ne tient pas miraculeusement : il est soutenu en permanence par les canons des armes à feu.

« Cette mort c'est nos vies »

L'ordre règne. Le voleur de bagnole s'est fait plombé. Dans une démocratie idéale l'histoire s'arrêterait là, les proches murés dans leur douleur et leur solitude et les



bons citoyens vaquant à leurs affaires. Mais pour cette histoire-là, trop de gens se tiennent : la vie des jumeaux embarque trop de monde pour qu'on en reste là, pour que rien ne se passe.

Trois jours après la mort d'Umut, plus de 400 personnes assistent à l'enterrement : des membres de la famille, des jeunes de tous les quartiers de Vaulx, des amis venus de Turquie ou d'ailleurs. Un hélicoptère de la gendarmerie survole la foule à plusieurs reprises pour intimider, pour provoquer et faire les comptes aussi, au cas où ça se gâte. Deux jours plus tard une marche est organisée depuis le consulat Suisse, place Charpenne, jusqu'aux Terreaux. Deux cent personnes se rassemblent et

prennent la rue silencieusement, en distribuant des tracts à la mémoire d'Umut au passage. À l'arrivée, un vieux bourge s'amuse à chiffonner ostensiblement un de ces papiers. Une dizaine de jeunes lui tombent dessus et l'éclatent. Les flics en civil, postés à quelques mètres de là, ne bougent pas d'un poil.

Jeudi 6 mai : rassemblement de soutien à Lausanne en réponse à l'assassinat du prisonnier brûlé vif dans la prison de Bochuz, au meurtre d'Umut, et à l'arrestation de Yunus, Erdal et de trois activistes suisses soupçonnés d'avoir voulu faire sauter une entreprise de nanotechnologie le premier mai. Une centaine de participants se rassemblent sur une place du

par dessus les murs de Corbas. Deux hommes sont interpellés. Ils prennent 4 mois, dont 2 fermes, au tribunal. Le 15 juillet, à Bourg, un prisonnier basque, soupçonné d'avoir participé à une fusillade où un keuf s'est fait plomber, entame une grève de la faim pour protester contre ses conditions d'isolement. Le mardi 21 septembre, huit femmes entre 20 et 67 ans sont interpellées à la maison d'arrêt de la Talaudière à Saint Étienne pour avoir planqué 200g de cannabis dans leurs poches et sous-tifs, et tenté de les introduire pendant les parloirs.

■ Pas de justice, pas de paix

C'est toujours le bal de l'arbitraire aux comparutions immédiates : des histoires de conduites sans permis, de délits de fuite ou d'outrage et rébellion qui se payent en mois fermes. Comme le 2 juillet dernier : 12 mois de zonz' dont 4 avec sursis, pour un outrage et rébellion. Des braquages, parfois sans violence sur les personnes, qui valent des années derrière les murs : 6 ans, 8 ans fermes... Un an de prison dont quatre mois fermes pour 22 rétroviseurs pétés le

24 juin. Le 14 septembre, deux types ramassent un mois ferme et un mois de sursis pour avoir trouvé un abri et passé la nuit dans une voiture. Des sans-papiers qui refusent de donner leurs identités se prennent trois mois par ci, deux mois par là. Ceux qui refusent d'embarquer dans l'avion risquent gros aussi. Une angolaise de 25 ans a été récemment placée en détention provisoire. À deux reprises, elle avait résisté à son expulsion. Elle risque aujourd'hui trois mois de prison ferme.

Le 17 juin, Bachir passe en comparution immédiate pour avoir régulièrement squatté l'hôtel de ville de St-Priest. À ses heures perdues, il venait pour se désaltérer à la machine à café ou passer des coups de fil depuis des bureaux. Il est interpellé après avoir menacé l'ancien secrétaire général de la mairie qui l'avait surpris dans un service. Une fois son audition en garde-à-vue terminée, Bachir quitte tout simplement le commissariat sans avertir les policiers. Il est rattrapé par les flics dans la rue. À l'issue du procès, il est placé en semi-liberté.

BRÈVES POLICE PARTOUT

■ Derrière les murs

En mai, pour les un an de la prison de Corbas, succession de pannes du système de fermeture automatique. L'accès à la cour ne peut s'effectuer dans un des bâtiments tandis que la porte principale reste bloquée. La vidéo-surveillance d'un étage ne fonctionne plus. Les ERIS sont intervenus « au cas où ». Le 30, un détenu tente de s'évader pendant la promenade en se glissant dans les conduits d'aération. Presque réussi : une brigadière l'empêche de sauter dans le sas au dernier moment. Il ramassera deux ans supplémentaires pour sa tentative.

Samedi 10 juillet, évasion réussie à St-Quentin, mais le fuyard se fait chopper deux jours plus tard. Le 6 août, un évadé de la prison de la Santé est arrêté à Perrache par la police ferroviaire il n'avait pas de billet de train.

Le mercredi 2 juin, un détenu est accusé de violence sur surveillant à la prison de Villefranche. L'Administration Pénitentiaire le condamne à 20 jours de mitard et le tribunal correctionnel lui rajoute 3 mois fermes. Le 8, des objets et du cannabis sont jetés



Arrivée de la marche silencieuse place des Terreaux

centre-ville, encadrés par près de mille flics. Le 29 mai, deux manifestations ont lieu « pour Umut et les autres », à Vaulx et à Dijon. Une centaine de personnes sont présentes à chaque fois ; à Dijon le cortège démarre devant le consulat suisse, protégé par plusieurs équipages de flics ; sur la route il asperge de peinture rouge des bâtiments militaires et une agence SwissLife. Des barricades sont montées, la police charge, gaze mais ne parvient à arrêter personne. Le samedi 12 juin, à Fribourg, une foule déterminée, venue de la région lyonnaise et de plusieurs villes de Suisse, descend jusqu'à la prison où Erdal est incarcéré pour tirer un feu d'artifice. Affrontements avec la police : une cinquantaine de personnes sont arrêtées et trois flics finissent sur le carreau (dont un blessé gravement).

Au quartier, la police a fait profil bas au début. Les premiers soirs, quelques incidents ont eu lieu (jets de molotovs sur des voitures de schmits). Mais peu à peu les flics ont remis la pression : arrestations de proches, recherches d'autres suspects... Un mois après la mort d'Umut, l'hélicoptère des gendarmes est resté plusieurs heures au dessus du cimetière, pour photographier les proches venus se recueillir sur la tombe et sans doute les humilier un peu plus, en les noyant sous son vacarme d'hélices - ambiance guerre civile.

Les jumeaux, on les connaissait à Vaulx, mais aussi aux Minguettes, aux Buers, à la Pérallière... Jamais seuls, toujours à bouger ensemble, et à partager et il y a cette joie qui communique aussi, met tout en mouvement autour d'eux.

La joie d'une vie rebelle, incontrôlable. À jamais se laisser marcher dessus, à jamais accepter qu'on la joue comme ça, envers qui que ce soit. Une vie prise dans toutes les embrouilles mais aussi dans toutes les solidarités qui tissent un quartier, une famille.

La répression, c'est toujours une tentative pour neutraliser la menace que constituent ces vies en isolant, en séparant, en individualisant. Individualiser une silhouette dans la ligne de mire ; isoler un corps dans une cellule. Ils ont tué Umut, le nom d'une espérance. Ils ont pris Erdal, son jumeau, qui porte le nom d'un autre martyr : un jeune de 17 piges pendu en Turquie sur ordre du gouvernement militaire parce qu'il avait distribué des tracts communistes. À l'époque, déjà, des hélicoptères survolaient les villages kurdes. Une autre guerre, ou la même qui se perpétue. Ici, là-bas, des gens tombent. Ils ne disparaissent jamais. Ne jamais oublier, ne jamais laisser ces morts se transformer en défaites. Parce qu'ils nous accompagnent, parce qu'on les prend avec nous et qu'ils nous habitent, comme une force.

Umut est mort, mais la révolte et la force de lien, de partage qu'il incarnait n'ont jamais été aussi vivants, aussi nécessaires pour tenir. Parce que Erdal, son jumeau, se bat pour tenir en prison, parce qu'il ne crache rien ; parce que toute la famille, les amis proches se battent autour, se tiennent pour les mêmes, pour faire sortir le jumeau emprisonné. Il faut trouver de l'argent pour les avocats, les mandats, taffer ensemble pour que les boîtes de bâtiment ne coulent pas. Il faut croiser d'autres familles, des histoires qui se ressemblent, s'échanger des contacts d'avocat, des nouvelles des amis à l'intérieur... Se tenir, pour tout. Cette charge commune, dont les jumeaux étaient porteurs de façon vitale, elle n'a pas disparu avec l'assassinat d'Umut. A coups de fusil d'assaut, c'est cette existence, hostile et fertile, qui a été attaquée. Et par ce meurtre, c'est précisément cette présence au monde qui est renforcée, qui contamine. Tous, autour, deviennent d'autant plus tuables : des ennemis irréductibles du pouvoir ; tous deviennent d'autant plus in-tuables, une force et une existence commune, à la vie à la mort.

Ils tuent, mais il y a du monde encore, face à eux et entre nous, encore plus de monde. ■

1. Tous les journaux relayent en tout cas la paranoïa latente des bons citoyens suisses vis-à-vis du péril extérieur, des risques de contagion, et de manière générale de tout ce qui surgit du dehors : après les bandits albanais, après les « punaises suceuses de sang » venues du sud ou les filières yougoslaves se profile ainsi la menace des « frouzes » débarqués des cités.

2. Bien que l'affaire soit jugée dans le canton de Fribourg, qui se trouve être bilingue, Thorman exige que l'avocat germanophone plaide en français... La ficelle est tellement grosse que la défense a fini par poser une demande de récusation contre le juge. Demande rejetée début octobre.

■ Opération militaire à Saint Bonnet

Le 7 juillet, à St Bonnet-de-Mure, dans un collège, ce sont 60 militaires qui débarquent pour traquer des fumeurs de joints. Une quinzaine de mineurs sont interpellés.

■ Malheurs de schtroumpfs

Le 8 juillet, un motard de la CRS 45 est blessé dans une collision avec une voiture dans un couloir de bus. Ça se passe rue Marius Berliet, juste à côté de la porcherie et du Casino. Une mamie de 70 piges qui voulait entrer dans le parking et qui ne l'aurait pas vu...

Jeudi 5 août, au petit matin, tirs au gros calibre sur le logement d'un policier lyonnais habitant la commune de Villefontaine. Une balle est retrouvée près de la fenêtre de la cuisine.

Le vendredi 17 septembre, un policier municipal, en train de verbaliser dans l'avenue de la Sauvegarde, se fait percuté volontairement par le conducteur d'un scooter qui parvient à se barrer. 5 jours d'ITT et des recherches pour retrouver le chauffeur qui n'aboutissent pas. Le 23, deux CRS se tuent dans la chute de leur petit avion de tourisme à St-Romain-la-Motte. Le même jour, 2 agents de surveillance sont agressés dans le quartier du Point du Jour. 2 jours d'ITT.

Lundi 4 octobre, une voiture fonce dans les portes vitrées de l'Hôtel de Police de Lyon à Marius Berliet. Le conducteur, qui a pris soin d'enlever les plaques d'immatriculation de sa caisse, se fait prendre en chasse et est arrêté plus loin par la BAC. En comparution immédiate, l'homme demande un délai et est écroué jusqu'au 28 octobre, date de son procès. Sa famille, présente, parle d'un « acte logique ». 36 000 euros de dommages quand même. Le tribunal décide de lui mettre trois mois fermes et neuf de sursis.

■ Basse besogne de la SDAT

Le lundi 10 mai dernier, le président du Centre Culturel Mésopotamie a le plaisir d'une visite de courtoisie de la Brigade Anti-Terroriste, à son domicile de la banlieue lyonnaise, au petit matin. Menaces et intimidation, une heure et demi de perquisition, puis confiscation des téléphones, GPS et ordinateurs. Lors de la garde-à-voir qui suit, les flics insinuent qu'étant kurde, il appartient forcément au Parti des Travailleurs du Kurdistan (P.K.K.), considéré comme une organisation terroriste par l'union européenne, pour le compte duquel il doit certainement brasser des armes et recruter des combattants... Pas d'armes, mais des publications dont les keufs prétendent qu'elles sont interdites ; pas de terroristes, mais deux camarades sans-papiers qui seront expulsés vers la Turquie après une escale au centre de rétention, et malgré le rassemblement de soutien. Pas de croque-mitaine dans les placards, mais une répression cyclique qui s'abat sur la diaspora kurde organisée, au gré des accords politiques ou commerciaux entre l'Europe et l'État turc. Les prêtres démocrates sermonnent ce dernier tout en pratiquant un harcèlement constant contre la communauté kurde, comprenant par exemple des détentions préventives régulières d'un an après lesquelles les suspects sont relâchés faute de preuves. À bon entendeur, et au cas où ces histoires vous paraissent familières, c'est Thierry Fragnoli qui se préoccupe des kurdes pour la Sous-Division Anti-Terroriste (SDAT) du parquet de Paris, quand les « anarcho-autonomes », les corses, les basques et les islamistes le laissent souffler deux minutes...

■ **À la lisière de l'émeute**

Le mercredi 23 juin, aux alentours de 3h15 du matin, un incendie ravage les locaux annexes de la direction de la logistique du secrétariat général de l'administration de la police (SGAP), dans le 3^e arrondissement de Lyon. Au total c'est neuf véhicules administratifs banalisés et 300 m² de bâtiments, des uniformes de la police de la région, des locaux syndicaux et une menuiserie qui sont partis en fumée. D'après les services de police « les incendiaires n'ont pas agi au hasard et s'en sont pris délibérément à un site de la police ». L'enquête a été confiée à la Sûreté départementale.

Dans la nuit du 7 juillet, le poste de police municipal de la Croix-Rousse, rue Villeneuve, est défoncé. Des inconnus fracassent à coups redoublés les vitres renforcées. Près de 80 impacts sont relevés le lendemain matin. La facture est lourde. « Ils n'ont pas revendiqué leur geste (...), ils n'ont vraisemblablement pas agi au hasard ». Dans l'après-midi, le nouveau commissariat qui regroupe les effectifs du 1^{er} et du 4^e arrdt est inauguré.

Le 13 juillet, une vingtaine de caisses sont cramées et ça caillasse les flics à Vénissieux et à Vaulx. 4 interpellations, des caisses de flics en sale état et un keuf blessé.

Le 26 août, ambiance tendue dans le quartier du Montblanc (Rillieux-la-Pape). Appelés suite à un tapage nocturne, deux policiers municipaux sont pris à partie, évitent des jets de pierres et se dégagent à coups de flashballs. Les incidents continuent. Une voiture est renversée. Les renforts qui arrivent sont accueillis par un groupe de jeunes armés de bâtons et lançant de multiples projectiles. Aucune interpellation n'a pu être réalisée. Une enquête est ouverte.

Le 12 septembre, un contrôle de police dégénère à Villeurbanne. Les policiers se prennent des coups. Deux jeunes sont arrêtés et convoqués en maison de justice.

Mercredi 15 septembre, un jeune se fait arrêter en possession de cannabis rue du Professeur Beauvisage. Il se débat et crie pour rameuter du monde. Une dizaine de personnes s'opposent à l'interpellation et tentent de l'extraire du véhicule de police. Peine perdue. Un autre jeune se fait même chopper. Le lendemain, dans la soirée, démonstration de force de la puissance publique : le quartier est investi par les flics qui multiplient les contrôles d'identité. **À Chatillon-sur-Azergues**, le même jour, un ado refuse de payer une amende pour excès de vitesse sur son scooter et s'en prend aux gendarmes. Un militaire est légèrement blessé au genou, l'autre se prend des coups.

Toujours le 15, en Isère : jets de pierres de la part d'une trentaine de jeunes sur des policiers municipaux qui contrôlent un quad dans le quartier Teisseire de Grenoble. Les policiers tentent de quitter les lieux mais sont pris à partie par d'autres petits groupes qui bloquent les autres rues du quartier. Ne devant leur salut qu'à leur mobilité en VTT, les condés portent plainte. Le premier adjoint de la ville de Grenoble commente : « c'est lié à un climat national et à une perception compliquée des relations avec la police ». Un syndicaliste policier, qui souhaite conserver l'anonymat, déclare : « aucun d'entre eux n'a été blessé, mais ils refusent dorénavant de se rendre dans ce quartier ainsi que dans celui de la Villeneuve ». Un jeune de 17 ans a tout de même été interpellé le lendemain.

Le 29 octobre au soir, à Villeurbanne, les keufs se rendent rue Damidot pour interpellier des individus « turbulents ». Ils sont accueillis par cinq jeunes qui caillaient leur bagnole. Trois d'entre eux se feront serrer.



Manif à la prison de Fribourg : « liberté pour Erdal, Yunus et les autres »

Samedi 12 juin. Une manifestation est organisée en réponse au crime policier. 15 h 30, des personnes approchent nonchalamment de la place centrale où est appelé le rassemblement. Des flics en civil rôdent et observent depuis les terrasses de cafés. Des photos sont prises. Ça reste quand même relativement léger comme dispositif malgré les deux bêtaières remplies de robocops derrière la place. Rien à voir avec les centaines de flics présents lors du rassemblement à Lausanne le 6 mai.

Dès que la banderole renforcée est déployée, environ 150 personnes s'agrègent derrière « Liberté pour Erdal, Yunus et les autres ». Tout le monde sent que cette manif ne sera pas une simple promenade. Le cortège s'ébranle direction la taule. Des gens commencent à gueuler « flics, porcs, assassins ! » Contre toute attente, la manif ne croise pas que de l'hostilité dans les rues de cette bourgade : quelques habitants saluent le cortège à travers les vitrines d'un magasin, un commerce pousse le son à fond au passage. À l'intérieur de la manif, les premiers fumigènes claquent et ceux qui ne se sont pas encore masqués en profitent pour se camoufler dans la dernière descente, à l'abri du regard des trois barbouzes qui suivent. La manif traverse un pont et arrive sur l'arrière de la prison centrale. C'est une toute petite taule d'environ quarante détenus, une sorte de grande ferme entourée d'un mur de protection. Là, l'ambiance devient électrique. Les manifestants hurlent à la vue des détenus qui tapent sur les vitres de leurs cellules pendant que des pétards sont lancés dans l'enceinte de la taule. D'énormes explosions déchirent l'atmosphère. Les dizaines de fumigènes claqués créent d'immenses nuages de fumée de chaque côté des murs de la prison. La révolte traverse les murs. On est loin du silence honteux qui entourent généralement ce genre de lieu. Le cortège surexcité fait le tour de la prison pour se positionner devant l'entrée principale. Les flics jusque-là débordés se ressaisissent lorsque les premiers feux d'arti-

fice sont tirés. La dizaine de civils présents se positionne face au cortège. L'énorme porte de la prison s'ouvre et laisse sortir un escadron en tenue anti-émeutes accompagnés de leurs chiens policiers. Les feux d'artifices sont alors utilisés contre eux. Ils ripostent par des tirs de billes en caoutchouc (un peu comme les flash-balls en France). La banderole renforcée fait son office et protège le cortège. Une contre-attaque est amorcée avec les moyens du bord (fusées de détresse, pétards, fumigènes, cannettes, pierres...). Les flics, d'abord pris de court, reculent puis se reprennent. Le cortège se replie alors en direction du centre-ville tout en tenant les flics à bonne distance. Un flic est salement touché à la jambe. Grièvement blessé, il est hélicoptéré sur le champ. La remontée se termine par un caillassage en règle du commissariat local.

L'heure de la dispersion est arrivée. Personne n'est arrêté sur le coup, malgré quelques courses-poursuites. Mais dans les heures qui suivent, il ne fait pas bon traîner dans les rues de Fribourg. La chasse au jeune rebelle est lancée. Les keufs serrent pas mal de gens à la gare, et vont même jusqu'à procéder à des arrestations aux terrasses des cafés. Au total 47 personnes sont interpellées, 29 relâchées durant la nuit de samedi à dimanche, et les 18 autres le dimanche en fin d'après-midi. Pour le moment, aucune poursuite n'a été engagée.

Dans la solitude de la taule, tout est bon à prendre que ce soit un feu d'artifice ou un flic blessé qui rampe à quatre-pattes sous les fenêtres des cellules.

Cette manifestation, c'est sûr, aura marqué quelque chose ; dans les mémoires fribourgeoises et suisses et, avant tout, celles des taulards. L'histoire dans laquelle elle s'inscrit ne s'arrête pas là : le collectif anti-répresseion suisse allemand a repris l'initiative, en tentant notamment d'organiser la riposte face aux conditions d'interpellation, de garde-à-vue et de prélèvement ADN qui ont cours en Suisse. Affaire à suivre.

LA VILLENEUVE S'EMBRASE

Un braquage de plus en ces temps de crise : deux potes décident de se faire le casino d'Uriage, juste à côté de Grenoble. Il est environ 1h30 dans la nuit du jeudi au vendredi 16 juillet. Sauf que cette fois ça se passe mal ; il y a des flics de Grenoble dans le coin et ça part en poursuite. Les deux complices parviennent jusqu'au quartier de la Villeneuve, en se frayant un chemin à travers les barrages de flics qui se mettent très vite en place. Le quartier de la Villeneuve, ils le connaissent comme leurs poches : c'est leur quartier et c'est très difficile pour les flics d'y foutre les pieds. Échange de tirs, Karim et son pote tirent pour s'enfuir, les flics tirent pour abattre. Après avoir été touché une première fois à la jambe, Karim est abattu d'une balle dans la nuque en bas de son immeuble, sous les yeux de sa famille, d'amis, de voisins.

D'ABORD LE CHOC, et très vite la rage. Les flics flippent, ils sont isolés dans le quartier, y a du monde, des habitants s'approchent vers le corps de Karim, la tension monte. Après avoir lancé des menaces « vous approchez pas ou on vous fait la même », ils dispersent tout le monde. Les gens présents crient leur colère, insultent les flics qui attendent des renforts ; des mères et des darons du quartier sont là et retiennent les jeunes. « Si les gamins les ont pas lynchés sur place, c'est parce qu'on était là, on est tous descendu ». Pour éviter que d'autres jeunes se fassent flinguer ou emprisonner. En attendant le corps de Karim est resté plusieurs heures sur le sol, à peine recouvert d'un drap blanc et entouré de dizaines de flics. « Ils nous ont même pas laissé le temps de faire notre deuil ! Ils sont tout de suite venus nous provoquer ».

« On était là. On est tous descendus. »

Quelques heures plus tard, le quartier est assiégé par la police. La tension monte d'un cran. La nouvelle s'est répandue et d'autres quartiers rejoignent la Villeneuve. Très vite les flics sont pris à partie et se font caillasser. Des voitures et des commerces

commencent à brûler. Des petits font le guet, des gens en planquent d'autres quand les flics tentent d'encercler les émeutiers, pleins d'objets sont jetés des balcons au passage de la police, ou depuis le toit des immeubles (pierres, bouteilles, pots de peintures...). Plus qu'une réaction, c'est un affect de révolte qui traverse beaucoup de gens. Même ceux qui parfois, quelques heures auparavant, tentaient de retenir la tension. Juste de la haine, l'expression de la rancœur accumulée au quotidien contre les flics. De toute manière tout le monde est pris dedans, le quartier ressemble à un champ de bataille, « c'est Beyrouth », ça s'agite de partout, il y a des tirs de lacrymogène dans les cours d'immeubles, une odeur de brûlé permanente et des bruits d'hélicoptère et de détonations à tout va. Vers 4h des échanges de tirs éclatent entre la police et les émeutiers. Tout le monde disparaît, restent juste les flics et quelques médiateurs qui errent désemparés après s'être eux aussi pris des projectiles. D'après eux : « 15 années de boulot foutu en l'air ». Dès le lendemain matin, le centre commercial d'à côté se fait envahir et la bijouterie se fait braquer. Et les soirs suivants, les affrontements continuent.

Du côté de la police, on essaie de faire face, notamment en testant de nouvelles techniques de maintien de l'ordre. Mais quel-

ques jours après un procès d'Assise voulu exemplaire, contre quatre émeutiers de Villiers-le-Bel accusés notamment d'avoir tiré sur la flicaille, ça sent un peu l'échec. Ils pensaient calmer du monde, avec des opérations policières spectaculaires, des arrestations bancales et des peines de prison très lourdes. À peine une semaine plus tard, une gendarmerie est assiégée à Saint-Aignan, le quartier de la Villeneuve se révolte, et des flics se font tirer dessus à nouveau à Villiers-le-Bel. À croire que la riposte armée est entrée dans les mœurs. Dommage pour eux.

Même s'ils sont complètement débordés, les flics essaient de donner le change, il faut manifester la volonté de récupérer un de ces « territoires perdus de la République ». Alors on assiste à une véritable occupation du quartier. Un hélicoptère et une centaine de gendarmes sont dépêchés dès la première nuit. Et les effectifs augmentent de jour en jour. On comptera jusqu'à 250 flics et gendarmes, accompagnés des membres du RAID et du GIPN. C'est le déploiement d'une force militaire face à des carabines de foire, même s'ils cherchent à lancer la rumeur d'un lance-roquette dans le quartier. « Celui qui avait ce lance-roquette, si je l'avais eu dans ma lunette, je l'aurais tué et ça m'aurait pas empêché de manger une pizza juste après », témoigne un flic.





Le quartier est isolé, bouclé par des checkpoints avec fouille des véhicules et des contrôles d'identité, parfois jusqu'en bas des immeubles. L'enjeu, c'est le contrôle d'une population entière, et non pas la lutte contre une délinquance ou des actes de violence qui ne seraient l'œuvre que de quelques-uns. D'ailleurs l'hélico, en vol stationnaire à hauteur des premiers étages, ne fait pas spécialement dans le détail : il lâche régulièrement des grenades lacrymo en plein milieu des habitations.

En territoire occupé

Les nuits suivantes, les attaques contre les flics continuent dans le quartier de la Villeneuve. Une voiture en feu est projetée contre des locaux de la mairie juste à côté d'un commissariat municipal. Le tram est attaqué et sera bloqué pendant plus d'une semaine. Et déjà quelques arrestations. Ça se propage au reste de la ville, des caisses crament sur le parvis de la gare, une gendarmerie est attaquée à St-Égrève. Les flics sont menacés de mort (leurs noms apparaissent sur les murs), et la menace est prise au sérieux. Une partie de la BAC de Grenoble est mise en arrêt de travail forcé et mutée par la même occasion avec femmes et enfants, dans les villes de Lyon et Marseille.

Cette mort, elle ne pouvait pas passer inaperçue, parce que Karim n'est pas mort n'importe comment et parce que la Villeneuve, c'est pas n'importe quel quartier. Une guérilla urbaine comme celle de la Villeneuve part forcément d'un territoire, d'un lieu où les gens se connaissent, s'entraident, se débrouillent par eux-même et pas toujours légalement. C'est aussi un endroit où il y a du conflit, « y a pire que les flics, les poucaves ! Les flics ça vient jamais tout seul, y a toujours quelqu'un qui les appelle ». Le quartier n'est pas homogène, les lignes de fracture sont multiples. C'est

pas les jeunes contre les vieux, c'est pas les trafiquants contre les bons citoyens, c'est plutôt ceux qui partagent une vie et un terroire face à ceux qui ne veulent pas en faire partie.

Alors oui, Karim c'était pas seulement quelqu'un qui faisait des braquages, une figure isolée et marginale, c'était un fils, un père, un cousin, un ami, avec des gens autour, qui se tiennent, qui réagissent à la mort d'un des leurs. Personne ne pouvait se contenter de dire « il a joué, il a perdu ». Parce qu'ici plus qu'ailleurs tout le monde sait que les règles du jeu ne sont pas équitables. Personne n'est dupe du sort qui lui est réservé : « ils ont trainé nos parents ici pour construire leurs bâtiments, et maintenant ils ne se contentent plus de nous humilier en nous laissant moisir ici, ils nous tirent dessus ».

S'ensuivent plusieurs semaines de perquisitions et d'arrestations, sous n'importe quel prétexte. Un tel est mis en gardav' parce qu'on a trouvé un de ses crachats au pied d'un banc ; tel autre a été embarqué parce qu'il traînait au mauvais endroit, au

mauvais moment, avec un peu de shit. En cassant les portes, en pleine nuit ou au petit matin, des flics cagoulés débarquent au milieu du salon, cassent des télévisions, des lampes, retournent tout sur leur passage. Ils tapent sur les parents et arrêtent leurs enfants, parce que trop proches de Karim ou juste pour calmer les récalcitrants. Ils piétinent des djellabas, des tapis de prière, insultent les curieux. Ils déboulent chez une femme en lui disant rechercher son fils, qui se trouve pourtant incarcéré depuis 8 ans. Les médias sont déjà en bas : « t'imagines le délire, y a un débarquement de militaires avec des gros calibres dans ta cuisine et l'instant d'après tu vois ton gosse à la télé en bas de l'immeuble qui se fait embarquer », la tête sous une veste. Les premières peines tombent. Jusqu'à 6 mois ferme pour jet de cailloux. La moindre insulte devient un prétexte au déploiement de l'ordre républicain. Alors, comme à Villiers-Le-Bel, il ne s'agit pas juste de représailles après quelques nuits d'émeutes mais bien de la volonté de s'attaquer à un tissu, à une vie de quartier où amitiés, petites débrouilles et grandes embrouilles



lient, de proche en proche, d'immeuble en immeuble, toute une clique de gens. C'est la volonté de venir s'attaquer policièrement et judiciairement à la famille, aux amis, à tous ceux qui refusent de se laisser humilier sans réagir. « Travaille comme un chien et ferme ta gueule ». La République sait mettre le temps et l'argent nécessaires, dès qu'il s'agit de se faire obéir. Ça donne trois enquêtes : une pour le braquage, une pour les tirs sur la police et les violences urbaines, et une pour les menaces de mort sur les flics. Ah oui et une autre, aussi, pour les tirs des policiers... pour celle-là on imagine déjà l'issue.

« Faire de Grenoble un exemple »

Bien sûr, un tel déploiement policier doit se justifier. Alors en ces temps de déroute politique, le quartier de la Villeneuve et son « problème de délinquance », deviennent le nouveau champ de bataille de Sarkozy et consorts.

Tout le monde se bouscule aux portillons pour faire sa petite apparition. Hortefeux, le premier sur les lieux, visite le commissariat du quartier et ses flics traumatisés. Il s'accordera même une petite balade nocturne avec un équipage du quartier. Simplement pour tâter l'ambiance. Sympathique façon de visiter le coin...

Le 30 juillet, sur fond de gueguerre droite-gauche, c'est Sarko lui-même qui vient mettre en place un nouveau préfet. Après avoir été muté dans la Meuse pour cause de tempérament un peu trop à poigne, Eric Le Douaron se retrouve catapulté en Isère comme chef de troupe. Grenoble et son quartier de la Villeneuve deviennent alors un laboratoire d'expérimentation politique pour leurs nouvelles hypothèses de maintien de l'ordre. « Nous allons faire de Grenoble un exemple », « nous allons mener une guerre aux trafiquants et délinquants ». Pour Sarko : « Ce n'est pas un problème social, c'est un problème de truands ». Les mesures les plus concrètes qui vont être prises dans le quartier de la Villeneuve c'est l'augmentation du nombre de fonctionnaires de police avec notamment la mise en place d'un GIR départemental (groupe d'intervention régional) pour s'attaquer à l'économie souterraine. Mais aussi l'augmentation du nombre de caméras de vidéo-surveillance et bien évidemment des mesures punitives extrêmement sévères.

À peine dix jours après la fin du procès de Villiers-le-Bel et tandis que St-Aignan est en feu, il est plus que temps de continuer à travailler un peu plus les mentalités. À grands coups de stigmatisation, on en profite pour faire passer des mesures et des lois. Encore faudrait-il trouver des coupables. Trente ans incompressibles pour les tueurs de flics et élargissement des peines planchers pour toutes violences commises sur des personnes dépositaires de l'autorité publique ; fichage des jeunes de moins de 18 ans qui sortent du circuit scolaire sans qualification ; déchéance de la nationalité française pour toute personne d'origine étrangère qui aurait volontairement porté

atteinte à la vie d'une personne dépositaire de l'autorité publique ; mise en cause des droits et prestations auxquelles ont aujourd'hui accès les étrangers en situation irrégulière ; évacuation des camps de Roms illégaux. On s'y perdrait presque, si derrière toute ces mesures, il n'y avait la volonté de briser ceux qui font tâche, ceux qui, par leur seule existence, défient l'ordre républicain.

Dans le quartier de la Villeneuve, les UTEQ tournent en permanence et même parfois dans les immeubles. 40 fonctionnaires de police sont arrivés en renfort. Le deuxième braqueur n'a toujours pas été retrouvé. Les provocations, les intimidations et les arrestations sont quotidiennes. Le mercredi 6 octo-

bre, 11 contrôleurs se font passer à tabac par une vingtaine de personnes à l'arrêt de tram du quartier. Le vendredi 8, un policier des UTEQ est touché par un tir de carabine à plomb alors qu'il sécurisait l'intervention de pompiers, appelés pour un dégagement de fumée. Le 12 octobre, après sept mois d'enquête, a lieu une vaste opération mobilisant 400 gendarmes et policiers dans plusieurs quartiers de Grenoble et notamment à la Villeneuve. 23 personnes sont placées en garde-à-vue. Cette opération menée avec le fameux groupe d'intervention régional (GIR), s'est déroulée dans le cadre de la lutte tant attendue contre « l'économie souterraine ».

Rien n'est fini, la guerre est à peine commencée ■

Villiers-le-Bel en procès :

Fin 2007, à Villiers-le-Bel, deux gamins à moto, Moushin et Lakamy, se font shooter par une bagnole de flics. La nuit n'est pas encore tombée que les policiers se font attaquer à coups de pavés, cocktails molotovs, feux d'artifices et pétards « bisons ». Très rapidement, les émeutiers s'organisent. Certains attirent les policiers dans des embuscades, pendant que d'autres sabotent l'éclairage public et que les plus jeunes font office d'éclaireurs. Pendant deux nuits de suite, les flics sont submergés par les assaillants (qui n'hésitent pas à aller au contact pour essayer d'extraire des flics) et ne peuvent, au mieux, que contenir l'émeute, au pire compter leurs blessés - plus d'une centaine, dont pas mal à cause de tirs de chevrotine et de grenaille. Traumatisme policier d'avoir failli y rester, à l'idée que leur vie ait été mise en jeu là où d'ordinaire ce sont eux qui mettent en jeu celles des autres. Humiliation d'avoir été pris pour cible.

Retour des schémas coloniaux, après les parents, au tour des enfants. Cela veut dire : État d'exception, couvre-feu, déploiement d'une force militaire, techniques de contre-insurrection, expérimentation des UTEQ, les Unités territoriales de quartier et la « sécurisation inter-armes » (mélanges d'unités : BAC, CRS, gendarmerie mobile, Raid, GIGN...), hélicoptères, drones. Devant le piétinement de l'enquête, 2000 lettres sont distribuées dans la cité qui appellent les habitants à dénoncer anonymement les tireurs à la police contre rémunération financière*.

Quelques appels anonymes et écoutes téléphoniques plus tard, le 18 février 2008 à l'aube, des centaines de policiers investissent le quartier sous l'œil de dizaines de journalistes prévenus de l'opération. Trente-trois habitants sont interpellés. Dix-neuf mis en examen. Douze écroués. Quelques uns prennent un ou deux ans pour avoir jeté des pierres.

Le 21 juin 2009, s'ouvre le procès des « cinq de Villiers ». Mara, Ibrahim, Adama et Abderhmane comparaissent pour « tentative d'homicide en bande organisée sur fonctionnaire de police en exercice » et « détention et port d'armes prohibés ». Ils viennent tous de faire un an et demi de détention provisoire. Le cinquième, Samuel, comparait libre pour « complicité ». Il est accusé d'avoir fourni une arme.

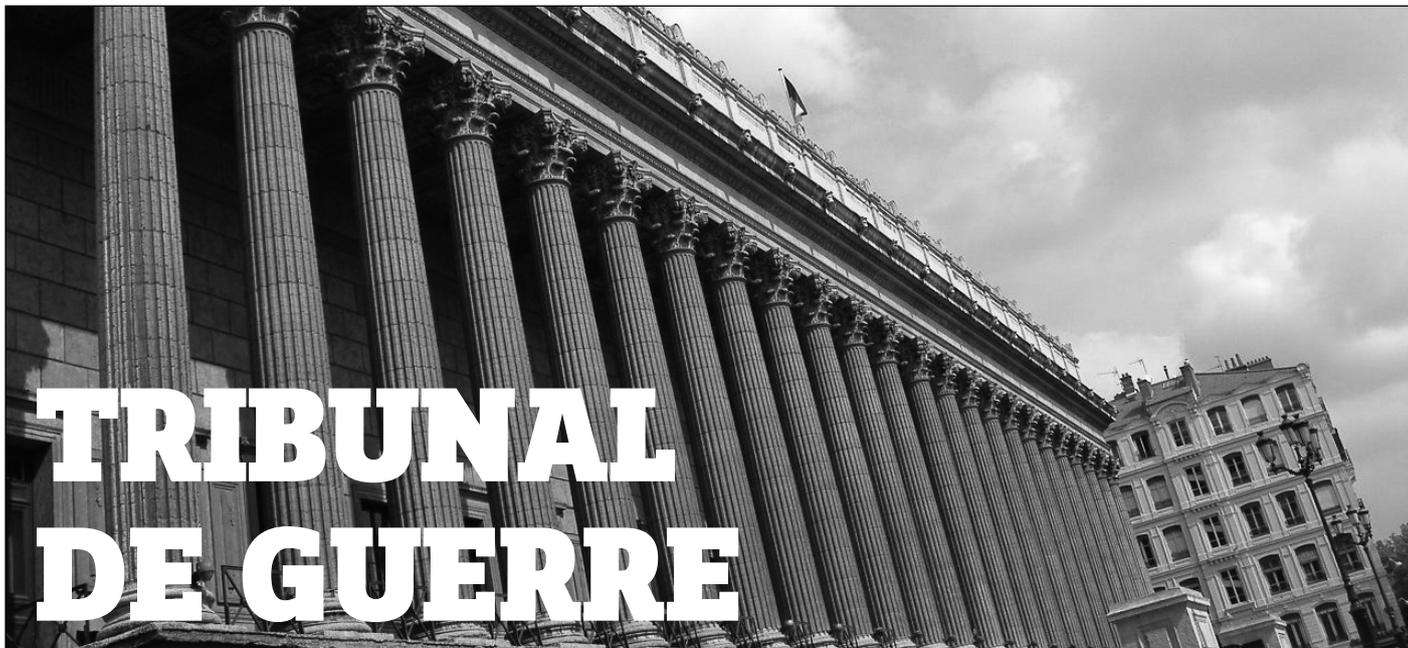
Dans la salle, très majoritairement occupée par des policiers (tous les syndicats de flics sont mobilisés en soutien, les familles peuvent bien attendre sur le parvis), pas d'équivoque : la justice est blanche, les accusés sont noirs. L'idée qui transpire ici c'est celle de la vengeance : demande de peines absolues pour les tirs sur flics.

Sur cinq balances, quatre se rétractent et ne viennent pas, le cinquième attend la fin du procès pour le faire et porte plainte pour subordination de témoin (il a été plusieurs fois menacé).

Ce que l'on juge ici, ce sont moins des faits - un seul témoin sous X, connu comme indicateur de la BAC de Sarcelles, a finalement témoigné, un policier affirme reconnaître un inculpé à « son visage émâché en triangle » un an et demi après - qu'une non conformité éthique. Du Nouveau Détective à Libération, les mêmes allusions racistes plus ou moins enrobées de gauchisme, mêmes portraits psychologiques, descriptions gerbantes de ces grands noirs polygames, les muscles saillants sous leurs polos de marques. Dispositif bien huilé de mauvaise foi ou tous les éléments sont à charge pour construire des figures à abattre, perdantes quoi qu'il arrive. Figure symbolique parlante : le médiateur/grand frère Adama, monstre à deux têtes qui drague l'UMP le jour pour monter sa boîte de sécu et qui rôde en tirant sur la police la nuit. Coupable soit d'avoir orchestré l'émeute, soit d'avoir laissé faire (il aurait laissé un commissaire se faire tabasser par 60 bêtes sauvages armées de barres de fer).

Ce que l'on condamne ici, à travers ces cinq jeunes, c'est une séquence historique : celles des Banlieues-contre-la-République. Car à Villiers-le-Bel, le maintien de l'ordre à coups de flash-balls et lacrymos n'a pas été suffisant. Il lui a fallu se prolonger jusque dans le tribunal. Sans surprise, peines écrasantes 3, 5, 7, 12 et 15 ans

* Pour la petite histoire, lors de ces distributions, les habitants de Villiers-le-Bel ont d'abord cru à un coup monté de certains émeutiers pour repérer les éventuelles balances. La préfecture a donc dû faire appel aux médias pour assurer jusqu'au bout la publicité de son opération.



Ça se passe aux Minguettes, aux Pyramides plus exactement, un des coins de Vénissieux où y'a de la vie dans le quartier. Trois jeunes fument un joint en bas d'un immeuble. Comme d'hab y a du monde, les rats sont là, pour passer le temps, le passer ensemble à rouiller, à parler. Et comme d'hab, les condés sont de sortie, ils zonent autour des îlots, et quand ils veulent sentir un peu d'adrénaline ou alors mettre la pression, ils entrent dans le quartier.

CE SOIR-LÀ, UNE PATROUILLE passe et repère quelques personnes, elle fait le tour puis s'approche, histoire de faire chier. Ils se font accueillir par un « cassez vous les deks, on est ici chez nous ». C'est clair, on veut pas d'eux ici, dans ces rues on veut pas qu'ils se ramènent « faire respecter leur loi », contrôler des gens, les humilier, ou en emmener au poste pour la nuit. Alors ça siffle dans tous les sens, les insultes fusent, ça s'agite, les gens dans la rue s'en mêlent. Les flics doivent comprendre que c'est pas leur terrain de jeux, que le quartier est une zone d'hostilité pour eux, alors les pierres fusent. Ils se jettent sur L. et l'embarque dans la caisse. Il se débat et un flic se prend un coup de tête, qu'ils disent au procès. Les renforts se pointent, les gens se dispersent. Une heure après, les flics débarquent chez J., ils affirment l'avoir reconnu à ses habits et l'embarquent, même s'ils ne retrouvent pas les habits en question. Après une nuit au poste, c'est la comparution immédiate. Renvoi du procès au 27 juillet.

5e chambre correctionnelle, accusés de caillassage sur la BAC, ils comparaissent détenus (prison préventive depuis 3 semaines car ils ont demandé un report d'audience en comparution immédiate). C'est leur première incarcération. Comme il n'y a aucun suspens dans ces procès, précisons d'emblée l'issue : prison ferme pour les deux. 5 mois avec mandat de dépôt pour le premier, 3 mois sans mandat de dépôt pour le second. Somme totale à payer à la police-justice : 2 300 €, sans compter les frais d'avocats. D'entrée, l'avocat des flics, Laurent Bohé, pose l'ambiance « Dans le cadre des difficultés rencontrées à Grenoble par la BAC, ce ne sont pas des faits anodins ». Le ton est donné, on va assister à un procès de l'époque.

Les flics ont d'ailleurs fait le déplacement en masse. Histoire de mettre un peu la pression sur le personnel judiciaire. Ça pourrait vaguement ressembler à une menace : on est là, vous avez intérêt à nous couvrir. Le commissariat de Vénissieux n'a visiblement pas oublié de noter la date du report de procès. Une note de service à la Préfecture, et les collègues de la départementale débarquent en renfort, comme on appelait les Paras, « au temps béni... ». Adossés nonchalamment aux rambardes, les flics ont l'air de bien déconner. Ils matent les familles et les gamins qui viennent manger leur peine, avec l'air de défi de la bande rivale, celle qui gagne à la fin. Pour cette fois. Ici il s'agit de marquer le coup ; et l'avocat des flics, limpide, ne s'en cache pas : « voilà un dossier qui s'inscrit dans un contexte brûlant » (... « en témoignent les moyens de sécurité pour la présente comparution ». Au final, c'est l'histoire d'un petit procès banal où l'étonnant dispositif mis en place donne à voir certaines vérités sous des scènes parfois cocasses : le greffier ou les avocats qui vont prendre un café, sont contraints de défiler, la calvitie un peu tassée dans les épaules, devant une brochette de flics sur-armés. La juge demande pardon pour passer comme si c'était elle qui dérangeait.

Une quinzaine de personnes du quartier sont venues soutenir les leurs. Ils n'ont pas oublié eux non plus. Donc on toise les flics qui sont là, on les taquine, comme au quartier. Agacés par un des jeunes qui les imitait et leur faisait des grimaces pendant l'audience, les flics décident de le virer. Une heure après, le garçon tente de rentrer à nouveau dans le tribunal. Ceux qui tiennent le portique de sécurité se retournent vers les CRS qui leur disent « Lui, il rentre pas. » Il les regarde droit en face et se fout de leur gueule : « C'est une boîte de nuit ici ? » Ça

c'est le côté marrant de l'histoire mais derrière, c'est des existences entières qui sont en jeu. Et le jeune ressort du tribunal, pour attendre les autres.

Peines exemplaires ?

Ce jour-là, les avocats sentent bien qu'ils ne sont que des pantins dans une histoire dont tout le monde connaît déjà la fin, même eux. Une demande de complément d'informations (un bout d'enquête fait par d'autres flics que les plaignants) avait été formulée par un des avocats mais elle a été rejetée. Le report d'audience n'a donc servi à rien, on juge exactement sur les mêmes bases que trois semaines auparavant, sauf que les jeunes ont déjà mangé 20 jours de taule. Et 20 jours à Corbas, c'est assez pour briser une personne si elle n'est pas solidement soutenue, dedans et dehors.

Le premier avocat : « ils sont déjà jugés ».

La seconde avocate : « La présence en nombre des forces de l'ordre n'était pas nécessaire aujourd'hui ». Tous ces flics, ça la chagrine et on sent comme un malaise : « Ce dossier me fait peur » ; « la comparaison avec Grenoble est dangereuse ». Elle constate, indignée, que tout dans ce tribunal pousse à enterrer les deux jeunes. Elle dénonce le « postulat » de cette audience ; « La police dit vrai quoi qu'elle dise ». Elle s'énerve : « et j'le dis comme je l'pense ». Elle précise que « les aveux ne sont pas une preuve », parce que son client aurait bafouillé, après des heures d'interrogatoire où il s'est bizarrement cassé une dent, qu'il était vaguement présent au moment du caillassage. Et puis si les keufs étaient si sûrs de qui a fait quoi, ils auraient pas tambouriné à toutes les portes de l'immeu-

ble, jusqu'à ce que par malheur une porte s'ouvre, avec dans l'appartement un jeune du quartier.

Le premier avocat : « je ne suis pas naïf, vous allez entrer en voie de condamnation ». (Et s'adressant à ses clients) « Si vous êtes relaxés, on va à la cour d'appel, c'est encore pire » : personne ne gagne en appel contre la police à Lyon, c'est comme ça, c'est la loi locale. Perdu pour perdu, l'avocat se lâche : « nous avons ici deux versions, en complète opposition » ; « le récit des policiers est construit, et mal construit. Il y a des failles et des différences notables » (car leurs rapports bidonnés ne collent même pas entre eux...). Et sommet de la plaidoirie, il se tourne vers le banc des policiers partie civile, accompagnés de leur chef de brigade, il les pointe du doigt, les regarde dans les yeux : « Ce récit n'est pas la relation de la vérité. »

Tristes gesticulations de ceux qui ne peuvent plus que s'indigner : « vous voulez faire passer ces jeunes pour des émeutiers » ; « si on écoute la police, c'est une vraie guerre civile » ; « cette histoire n'a rien à voir avec Grenoble ou Saint-Aignan ».

Pendant que les avocats clament que les jeunes ne sont pas des « sauvagions », la juge cause avec sa copine de gauche, et leur conversation parallèle à l'air de les amuser. Les avocats font donc leurs grands discours dans le vent, pour eux-mêmes. Les flics qui encadrent les jugés somnolent. Les flics plaignants s'énervent sur le banc des parties civiles. Les jeunes se marrent en écoutant ces bourgeois parler de leur vie.

La juge (l'air fatiguée et inquiète de mal digérer) : « Vous avez terminé maître ? Des questions ? Non ? Très bien. Pas de question. »

Pas de question. Pour les flics, c'est un jeune qui habite là, il fait partie de ce territoire qu'il faut punir, il est coupable. Pour la juge, bah on va pas se fâcher avec tous ces gens en uniforme, c'est eux qui déroutent sur le terrain pour défendre la société, donc il doit bien être coupable, et puis on a d'autres soucis (« dis machine, on se fait quel restau aujourd'hui ? »).

Pour la condamnation, c'est surtout le procureur qui bosse, les juges recopient (à trois) ce qu'il a demandé, 2 ou 3 mois par ci, 100€ par là, et c'est plié.

Un des frères lance en quittant le tribunal : « C'est parce que Nicolas Sarkozy ne vous a pas donné de prime que vous nous faites des procès ? »

Dans ce tribunal, plus précisément devant le spectacle de cette salle de comparution immédiate - procédure mise en place pour satisfaire les flics qui veulent voir enfermés vite et bien les gens qu'ils arrêtent - il faut décidément être le dernier des gauchistes attardés pour parler encore de « justice complice » là où celle-ci apparaît pour ce qu'elle est, un simple organe d'abattage du Parti de l'Ordre.

Fin août à Vénissieux, en début de soirée, une bagnole patrouille histoire de maintenir une présence policière dans ces « banlieues chaudes ». Ils ne se cachent plus, l'aspect

« force d'occupation » est totalement assumé par l'État et ses chiens. L'équipe de flics se met à contrôler des gens, histoire de leur rappeler de baisser les yeux, qu'on peut les contrôler n'importe quand, même en bas de chez eux. Pendant ce temps, un flic stagiaire reste à la bagnole, l'occase est trop bonne, des gens le caillaient, il est obligé de se barrer en courant. Deux heures après le stagiaire désigne B., mais bizarrement la cible ne porte pas plainte et ne se pointe pas au procès, les dépositions des flics sont incohérentes. On imagine bien la pression des collègues sur le stagiaire pour qu'il désigne quelqu'un, mais il s'est chié dessus au moment de tenir ça devant un juge. Au procès, ce sont comme d'habitude de long discours humiliant et méprisant sur la condition sociale, la couleur de peau, et le fait de rouiller dans le quartier. Y a du monde au fond de la salle, beaucoup d'amis et la famille sont venus soutenir un des leurs. B. s'explique, il ne se trouvait pas là au moment des jets de pierre, il a passé la journée avec des potes qui l'ont d'ailleurs confirmé, mais pour un juge, passer du temps au quartier avec les potes, ça veut strictement rien dire, il ne pense qu'en termes de travail, d'étude, de fonction sociale. Après un mois ferme passé en préventive en attente de son procès et une séance d'humiliation à devoir se justifier de sa vie, le tribunal lâche la relaxe, un mois de rate gratis pour un jeune de Vénissieux, rien de bien scandaleux pour cette justice.

Retour aux Pyramides : « Cassez-vous les deks, on est chez nous ici. »

Depuis quelques mois, on est passé en vigilance rouge tellement les flics mettent la pression. C'est l'ensemble du quartier qui est en alerte quand les keufs débarquent. UTEQ, Jumpy, Mondéo, chacun connaît les figures de l'ennemi. Et ça siffle, avant même de les voir, les gens sont avertis de la présence indésirable. Des vélos et des scooters sillonnent les tours en permanence, entre balade et ronde. Quand une « sauterie » (grosse descente) a lieu dans un coin de Vénissieux, les autres quartiers sont avertis en temps réel, tellement ça circule vite. Quand les flics mettent la pression sur telle entrée d'immeuble, ça court pour rejoindre un autre secteur. Les portes s'ouvrent pour planquer les gens sans poser de questions. Gestes de premiers secours, réflexe de survie. Tellement de familles ont eu affaire au tryptique police-justice-prison que ça devient une histoire et une intelligence collectives. Résultats, les flics tournent en rond et s'énervent en voyant leurs proies s'évaporer comme un mirage. Donc ils arrêtent et punissent n'importe qui, en effet coupable d'habiter là, c'est-à-dire de participer à cette situation qui rend le travail policier infernal ■

La solidarité est une arme

Une patrouille de police qui tabasse nuitamment un jeune de quartier, des étudiants arrêtés par la BAC pendant une manifestation, un dispositif policier qui quadrille une place entière et procède à des contrôles d'identité massifs. Tous ceux qui ne voient pas le lien entre ces événements et leur vie vivent dans une bulle de verre. Pour les autres, ceux qui disposent encore de la faculté de percevoir les échos de la guerre sociale en cours, il apparaît de plus en plus nécessaire d'envisager les réponses pratiques et collectives à apporter à ce genre de situations. Celles-ci montrent à quel point il est nécessaire de disposer d'un outil qui a déjà des fonds, un numéro de portable pour centraliser les informations et agir rapidement : trouver des avocats moins pourris que les autres qui acceptent l'aide juridictionnelle, organiser les dossiers de représentation, payer les frais de justice ou encore envoyer des mandats en taule parce que la solidarité ne s'arrêtera jamais aux portes d'une prison. L'avantage de la Caisse par rapport aux comités de soutien ponctuels, c'est que les affaires sont suivies sur du long terme, et pas uniquement lors de l'événement.

Recréer un comité de soutien à chaque fois, rouvrir un compte, prendre contact avec des avocats, etc. revient à perdre tout le savoir acquis d'une fois sur l'autre. Surtout, une seule caisse permet de mettre en lien différents types d'affaire, de les faire résonner ensemble dans une offensive politique.

Des centaines de tracts sont régulièrement diffusés en manif, présentant des techniques pour faire face aux flics. Et le numéro de téléphone commence aussi à tourner dans la métropole, pour s'opposer ensemble à l'entreprise policière de pacification du territoire.

Témoignages, informations : 06-43-08-50-32 ou caissedesolidarite@riseup.net



VÉNISSY : CHRONIQUE D'UNE DESTRUCTION

Ça y est, le centre commercial Vénissy des Minguettes a commencé à être désaménagé avant son imminente démolition. André Gérin, le plus fasciste des élus communistes de France, déclarait récemment dans son livre *Les Ghettos de la république* à propos du centre commercial : « la galerie commerciale est devenue presque ingérable, certaines boutiques sont de simples façades de trafics illégaux. En reconstruisant un quartier, avec de vraies rues commerçantes, on exclura les activités mafieuses et les trafics ne pourront plus s'y exercer ». Le problème de Gérin on le sait depuis longtemps, c'est que le communisme, faut qu'il soit aryen, sinon rien...

Gérin pense que Venissy est chaotique et infréquentable, comme d'ailleurs l'est pour lui l'ensemble du plateau des Minguettes. On peut souvent constater l'inverse, là où les réglementations sont lâches, la vie collective est parfois plus vivable qu'ailleurs, et c'était le cas dans certaines boutiques de la galerie marchande comme ça l'est toujours sur le plateau. Dire que Venissy était une zone de non-droit n'a aucun sens, quand bien même une économie de subsistance y avait cours. Dire que la vie y était agréable n'en a pas plus. Par contre, reconnaître, contre l'évidence de sa vétusté et de ses visées marchandes, que c'était un lieu de rencontres et de partage, un lieu où même les économies parallèles pouvaient encore exister aux yeux de tous, reconnaître ça, c'est simplement dire l'attachement des habitants du quartier à ce Venissy-là, malgré tout. Car la vraie question qui se pose aux habitants maintenant, c'est ce qui va le remplacer, et là-dessus on s'en doute, ils n'ont pas eu droit au chapitre.

La réfection du centre commercial prend place dans un plan de « réaménagement » de la zone qui entoure Vénissy. Ils appellent ça le projet ZAC Vénissy : 5 hectares refaits à neuf selon les canons des urbanistes et en partenariat avec les groupes ED et Casino, 150 logements sociaux et 150 privés, 30 boutiques en plus de celles de l'ancien Vénissy qui auront les moyens de s'installer là. Plus de galerie marchande mais des magasins disposés en un cercle contrôlable et bien en vue au bord de la route, un dispositif complet de vidéo-surveillance, des boutiques de marques... Ce n'est pas le Carré de Soie mais c'est le même esprit, sous le terme de « valorisation », c'est une opération de maintien de l'ordre : faire disparaître un interstice de plus dans cette trop remuante partie de la ville. Eux ils ont le culot de présenter ça sous le vocable de « mixité sociale et d'activités », et d'« Aménagement Concerté », comme si les Minguettes n'était pas seulement un quartier pauvre mais un quartier d'arriérés, comme si le choix de la couleur des façades ou des emplacements de poubelles avait la moindre importance au regard de la métamorphose imposée...

On a les vedettes qu'on mérite !

Éric Le Douaron

À l'heure où le thème de la sécurité redevient d'actualité, Eric Le Douaron symbolise à lui seul l'éternel refrain de la politique classique en terme de maintien de l'ordre.

Quand la gauche n'en finit pas d'appeler à un énième Grenelle (de la sécurité cette fois-ci) et à la mise en place d'encore plus de police de proximité, la droite prétend à une militarisation du maintien de l'ordre. Alors un préfet-flic comme chef des opérations est plutôt le bienvenu. Après Christian Lambert, ancien chef du RAID, en Seine-Saint-Denis, voilà Eric Le Douaron propulsé en tête de la préfecture de l'Isère. Le 30 juillet, c'est donc Sarkozy en personne qui est venu installer cet « homme de poigne » à son poste. Sa mission lui est signifiée on ne peut plus clairement : « aucune cité, aucune rue, aucune cage d'escalier, aucune barre d'immeubles ne doit échapper dans ce département et dans cette ville à l'ordre républicain. C'est votre devoir ». On voit bien la gueule qu'il a l'ordre républicain : rondes de la BAC, contrôles systématiques, humiliations quotidiennes, tirs de flashball, comparutions immédiates. Et le flic qu'a été Le Douaron sait parfaitement ce que l'on attend de lui.

Le Douaron, c'est le parcours type du flic qui a réussi. Sorti commissaire de l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-en-Mont-d'Or en 1977, il gravit un à un les échelons hiérarchiques au sein de la préfecture de police de Paris ; chef de service, commissaire principal, commissaire divisionnaire, contrôleur général, directeur des services actifs de la police nationale. On sent le flic méticuleux et fier de son travail. Mais Le Douaron est aussi un sacré opportuniste : chargé de la police urbaine de proximité, sous Jospin, quand il s'agissait de « rapprocher la police de la population », il se retrouve à la direction centrale de la police aux frontières dès qu'il a fallu appliquer les quotas d'expulsion de sans-papiers. Un parfait larbin de la République, zélé et scrupuleux, appliquant les consignes avec minutie, s'adaptant sans difficulté aux alternances politiques.

Et pourtant, la République ne se montre malheureusement pas toujours reconnaissante avec ses fils les plus dévoués. Alors qu'il est directeur de la sécurité publique, il pond un rapport où il explique que son service est le seul « qui possède aujourd'hui le savoir-faire pour mener une action de fond parfaitement cohérente » dans les quartiers. Il veut s'occuper personnellement du maintien de l'ordre dans les cités, en lieu et

place des CRS et des gendarmes mobiles. Traumatisé par les émeutes de Villiers-le-Bel, son rapport en tire un certain

nombre de conclusions quant au maintien de l'ordre en situation émeutièrre tels que « l'engagement du RAID comme atout technique et psychologique » ou « l'emploi très dissuasif du fusil à pompe qui a fait la preuve de son efficacité avec des publics très durs ». Il préconise de « pouvoir disposer de moyens d'éclairages autonomes (fusées éclairantes, rampes ou projecteurs sur véhicules ou pylônes télescopiques) »

et estime que « l'emploi des moyens aériens (hélicoptères, drones) doit être désormais systématisé quelles que soient les réticences de certaines autorités ou certains élus, la Direction Générale de la Police Nationale doit l'imposer comme outil tactique ».

Mais ces propositions sont jugées un peu trop dures et le voilà directement muté à Bar-le-Duc, comme préfet de la Meuse. Lui qui rêvait de mener la guerre aux voyous de banlieues se retrouve à devoir gérer les bagarres de fin de bal et les querelles d'ivrognes dans les PMU. Quel ennui ! Le Douaron ronge son frein. Le Douaron attend son heure. Et puis Le Douaron voit dans sa télé la Villeneuve exploser. Il voit le déploiement du RAID, il observe le survol des hélicoptères, il jubile, il sait qu'on a besoin de lui.

Le Douaron revient aux affaires, comme préfet de l'Isère cette fois. « La première des libertés, c'est de pouvoir vivre en sécurité », répète-t-il à qui veut l'entendre. « On ne laissera certainement pas le pavé à la disposition des truands et des voyous » : les policiers caillaissés apprécieront sûrement le clin d'œil malicieux qui leur est fait. Dès sa prise de fonction, Le Douaron s'attelle à la tâche et l'homme ne manque pas de ressources. Sa dernière trouvaille : les opérations « toile d'araignée », probablement l'une des meilleures innovations en matière de sécurité de ces trente dernières années. « Avec les moyens de la police, de la gendarmerie et des douanes, sur les grands axes ou les points névralgiques, nous épluchons tout ce qui passe. Il faut insécuriser la criminalité itinérante. » Le Douaron ou comment un économiste fait de banals contrôles routiers, fussent-ils étendus, le fer de lance d'une politique anti-criminalité. Le chemin risque donc d'être encore long. Petit rappel : Le Douaron est le troisième préfet de l'Isère en trois ans. On ne peut donc que lui souhaiter le même succès et la même longévité que ses prédécesseurs.





Il fut un temps où les hauts-lieux d'une ville étaient les églises. On bâtissait alors selon des règles de construction quasi divines autour des lieux sacrés, ces lieux qui, par leur seule architecture, la hauteur de leurs voûtes, incarnaient l'ascension divine et par contraste, reflétaient la misère humaine. Dans les villes d'aujourd'hui, on ne bâtit plus autour des églises, celles-ci ont été transformées en « objet de patrimoine », au même titre que les rues pavées et les maisons typiques, pièces d'un musée à ciel ouvert rendues profanes par la commercialisation de la ville dans son ensemble.

C'EST DONC TOUT naturellement que le contraste avec la misère se fait aujourd'hui par l'intermédiaire d'autres hauts-lieux. Depuis quelques mois à Lyon, on construit autour d'un slogan, d'une marque érigée en bannière sur la place Bellecour : « Only Lyon ». Only Lyon n'est pas simplement une marque, un logo plus ou moins réel, c'est l'alliance des grandes institutions et des grandes boîtes de la ville pour la conquête du « branding city », le grand marché des villes. Une « stratégie marketing » donc, une ambiance en papier glacé, mais plus sûrement encore une nouvelle politique de la ville, voire un plan d'urbanisme global. Fini le temps des foires, fini la Soie, nous sommes à l'heure où la ville elle-même, son esprit, est devenu le premier moteur de l'économie et l'essentiel de ce qu'il y a à vendre. Lyon a changé de Dieu, et Only Lyon est désormais sa croix.

« Une offre attractive idéalement répartie entre l'équipement de la personne et de la maison, la gastronomie et les services. Une signalisation urbaine, une communication, et des événements dédiés. »

« Up In Lyon » est sans doute une des réalisations les plus emblématiques d'Only

Lyon. En rachetant la totalité des commerces du quartier Grolée sur la Presqu'île, le fond d'investissement Shaftbury, gérant des docks lyonnais, s'est approprié un quartier entier et voilà comment il nous présente ça : « un projet d'ambiance exclusive reposant sur la volonté d'un propriétaire de réaliser un quartier commerçant unique, attractif, structuré et animé. » Ça fait maintenant quatre ans que les premiers commerçants sont partis et pour l'instant, quasi aucune boutique de luxe à l'horizon, en attendant le désert feutré des grandes boutiques, c'est le désert tout court pour les habitants du quartier. De l'aveu même de la directrice de la boutique de « prêt-à-porter » de luxe Zilli, seule à s'être effectivement installée, l'opération est un flop total. Faut dire que les loyers des boutiques sont passés à 2500€ le m², sans doute un peu cher, même pour les grandes marques. Si le « plus grand supermarché de luxe à ciel ouvert d'Europe », « bénéficiant d'une circulation douce et d'un patrimoine préservé », et « consacré par le Grand Lyon comme un des plus grands projets commerciaux de l'année 2009 », n'est pour l'instant qu'un rêve dans la tête des promoteurs, il risque malheureusement de ne pas le rester longtemps. L'hôpital de l'Hôtel-Dieu qui vient d'être déménagé à Edouard Herriot et en passe d'être cédé à Nexity, où Eiffage est en plein dans le secteur « Up in Lyon ». Nexity veut y faire selon les vœux de Gérard Collomb un gigantesque hôtel de luxe (Hyatt), Eiffage ne propose pas de prison (comme ils

en ont l'habitude) mais un projet du même ordre, comprenant un immense hôtel de luxe (Intercontinental), un « musée de la santé » et la reconversion en parc public du jardin central. Dans les deux cas, ce serait un bail de 99 ans qui lierait les Hospices Civils de Lyon à l'exploitant... La transformation de l'Hôtel-Dieu laisse songeur quant à la sauce à laquelle la bien-nommée « requalification » de la prison St-Paul va nous être présentée. On savait que Partouche était intéressé pour y déplacer son casino Le Pharaon de la cité internationale et ce faisant « associer plaisir des jeux et loisirs pour toute la famille ». La mairie n'est pas allée jusque-là même si d'une certaine manière, les trois projets retenus ne valent pas mieux : un projet de Nexity (tiens tiens, encore eux), un autre, un peu surréaliste associe la fac catho à l'entrepreneur de bâtiment Dentressangle, le dernier, c'est Bouygues, non pas pour reconstruire une prison (comme ils en ont l'habitude) mais pour proposer les mêmes sornettes que leurs concurrents : quelques logements sociaux au milieu d'une large majorité de logements pour classes moyennes supérieures, des commerces chics, des boutiques « tendances » et des bureaux.

Le grand projet des Confluences, lui aussi vitrine du centre-ville, se poursuit cahin caha. Enfin, pour l'instant, le quartier, censé symboliser la « mixité sociale » et « l'écologie urbaine » n'est qu'un immense chantier. On nous dit que les bâtiments du conseil régional sont presque finis,



que le « pôle commercial » sera bientôt opérationnel et qu'il devrait dès l'année prochaine accueillir pas moins que la Banque de France. On nous dit qu'il y aura des logements sociaux (vu les prix au m², on ne s'inquiète pas, il n'y en aura pas beaucoup), par contre, pour ce qui est du musée, c'est plutôt silence radio et profil bas. C'est non sans une certaine satisfaction que l'on constate que le projet échoue lamentablement depuis plus de cinq ans maintenant. Les coûts, estimés au départ à 35 millions d'Euros, ont déjà dépassé les 150 millions, et ils ne savent plus quoi raconter pour couvrir le scandale. Le 7 septembre dernier, c'est le pompon, après une journée de pluie battante, la rue Montrochet s'est trouvée complètement inondée, empêchant l'accès à l'ensemble du site.

Du côté du Grand Stade, c'est encore le statu quo. Quoiqu'il faille souligner que le 25 septembre, plus de 500 personnes ont manifesté en opposition au projet à Décines, à l'appel de la sympathique association Carton Rouge, coriace comme du chiendant, et qui doit être en train de devenir la bête noire de Collomb et Aulas. Le parc d'attraction dédié à l'OL, dans la grande banlieue de l'Est lyonnais, pourtant bien emballé lorsqu'il a été présenté (« écologique, pédagogique, ludique ») est en train de se faire mettre à la poubelle par un invité pas prévu au programme. Carton Rouge, c'est des habitants de Décines qui affirment contre les experts de la mairie leur propre expertise du quartier, celle que seule confère la vie quotidienne. Mais le prochain adversaire de Carton Rouge risque d'être l'assemblée nationale. Le 30 septembre dernier, une réunion avait lieu avec les 11 dirigeants de club et les 11 représentants des villes présentes pour accueillir l'euro 2016. À la clé de cette réunion, une loi visant à accélérer le processus de construction de nouveaux stades et qui simplifierait les procédures de contentieux. Elle sera soumise au Conseil des ministres en novembre.

« Lyon est l'une des six métropoles de l'Ouest européen privilégiée des investisseurs immobiliers et se positionne comme ville française la plus attractive pour entreprendre selon le magazine l'Entreprise » Dossier de Presse Only Lyon

Mais si l'on a grand plaisir à observer les foirages répétés de ces projets qui à chaque fois ne manquent pas de ne pas se passer comme annoncés bravement dans le Progrès, on voit bien que tôt ou tard, ils se réalisent tout de même, et grosso modo dans l'esprit voulu au départ. Il y a quelque temps, on avait raconté comment le Carré de Soie, gigantesque centre commercial habilement positionné (du point de vue du maintien de l'ordre) à Vaulx-en-Velin, a quant à lui bel et bien été terminé et mis en fonction. À la Part-Dieu, là où il y a quelques années à peine c'était un chaos de terrains vagues et de vieilles bicoques, maintenant on se croirait à la Cité de Londres, une enfilade d'immeubles de bureaux high-tech, immenses et froids, des trottoirs étroits et des miroirs partout. La tour oxygène a été dressée et inaugurée avant l'été, elle abrite de « nouvelles enseignes, dont le prestige va bénéficier à l'attractivité et la compétitivité de la ville », elle est directement « pluggée » sur le centre commercial, à une hauteur qui pouvait sembler risible tant qu'on la contemplait sur la plaquette de promotion. Dans un registre tout autre, les Pentes de la Croix-Rousse ont été évacuées des populations indésirables, à La Duchère le quartier a complètement été redessiné par des architectes indéliçats, et aussi désormais à la Guillotière avec la sécurisation récente de la place du Pont. La réfection de l'entrée Sud-Est de Lyon à Mermoz, les bulldozers à Gerland, la caserne Sergent Blandant, l'aménagement

des quais de Saône, la réfection de la rue Garibaldi, autant d'opérations en cours ou à venir dont ne sait rien, tout au plus quelques phrases en jargon d'urbaniste sur le site du Grand Lyon, si l'on exclut les campagnes locales visant à faire accepter les projets aux habitants que la mairie appelle « concertation ».

« Un rendez-vous créatif et une fête ouverte à tous, trouvant son apothéose dans le Défilé, millésime 2010 intitulé La vie en rose ! Tourné vers le rêve d'une société plus solidaire, l'invention de nouvelles utopies. » Biennale de la danse 2010

Only Lyon se prépare au MIPIM, sorte de forum rassemblant indistinctement promoteurs et élus pour se partager le gâteau des grandes métropoles européennes. « The world's property market », « le marché immobilier du monde », manifestation sans ambiguïté non simplement et banalement commerciale, mais comme le nom l'indique, marchandisation de la ville et du monde qui va avec. Dans le dossier réalisé en vue du MIPIM, on découvre que le Lyon qui est vanté est savamment découpé et mis en pièces, les sites sélectionnés ont été renommés pour les besoins de la promotion : Greenopolis, Pôle numérique de Vaise, Bioparc, Business Airport, Pixel ou Biopôle de Gerland... Cette découpe, polarisée sur des entités « compétitives » de l'agglomération, ne renvoie véritablement à aucun lieu, elle renvoie à des sigles, des « compétences », des aménagements architecturaux, des ambiances, des « moments culturels » mais jamais à des espaces vécus, des quartiers, des lieux de vies, des lieux de rencontre. La ville est découpée, au sens propre comme au figuré, dans l'espace et le temps, en lots, en pourcentages de « demandes placées de bureaux », en zones de production et même en « événements attractifs ». Ces derniers, Fête des Lumières, Biennales de l'Art Contemporain et de la danse, Forum Libération, Foires de l'érotisme ou du « véhicule de tourisme », et qu'importe la vulgarité ou la grâce de leur forme apparente, participent largement de ce grand découpage. À l'image de Barcelone, une ville qui sait organiser ses grands événements est une ville rentable, une ville rentable est une ville de touristes. Les soirs de défilés, des millions de gens descendent dans la rue, les visiteurs et les investisseurs affluent...

« Be You, be here », c'est le sous-titre de la campagne Only Lyon. En français, comment traduire ? « Soyez vous-même, venez ici » ou « soyez ici » ? Eux traduisent par « Ici, révélez-vous ! ». Ils disent que c'est « glamour », que le « potentiel commercial » de la ville tient à « son charme et à son romantisme »... À ceux et celles qui vivent ici d'en juger et de s'y opposer ■

LES TCL MIS À L'AMENDE... QUI ÇA ÉTONNE ENCORE ?

LE MARDI 22 AVRIL, des agents TCL sont blessés lors d'un contrôle. Fin d'après-midi, station de métro La Soie à Vaulx-en-Velin, un jeune voyageur se rebelle, des amis interviennent et ils s'en prennent aux agents pourtant en grand nombre. Neuf d'entre eux sont blessés, deux sont transportés à la clinique du Tonkin à Villeurbanne. Trois adolescents et un jeune homme de 23 ans sont interpellés et placés en garde à vue. Pour ce dernier, ce sera 12 mois de taule avec sursis, plus des indemnités à verser au racket organisé. C'en est trop, les contrôleurs craquent, après le mouvement de protestation contre Keolis à la fin de l'automne (qui s'était achevé par un dépôt incendié et une trentaine de bus partis en fumée), cette fois les contrôleurs TCL protestent contre les usagers qui les frappent quand ils se font contrôler et leur direction qui leur demande de toujours plus verbaliser.

C'est vrai que les agressions des agents TCL se multiplient et ce malgré le discours rassurant de Keolis (la société qui exploite les transports en commun lyonnais pour le compte du Sytral), qui a dévoilé dans un communiqué ses chiffres concernant la violence sur le réseau en 2009. Ainsi, selon eux, le nombre de déclarations d'accidents du travail pour motif d'agression a diminué de 20% entre 2008 et 2009 (de 113 à 90). Ce qui n'empêche pas l'intersyndicale TCL de demander le renfort d'une « véritable police des transports » et que les contrôleurs se consacrent d'avantage à la sécurité qu'aux contrôles. Enfin des revendications qui vont dans le même sens que la politique de sécurisation du réseau que Keolis cherche à mettre en place, avec la collaboration des

flics, depuis des années. C'est vrai que les portiques de sécurité, les 4200 caméras du réseau (dans les stations, mais aussi dans les métros, bus et trams), l'assistance régulière d'une équipe de condés pendant les contrôles, la surveillance régulière de certaines stations par ces même flics, l'emploi ponctuel et régulier d'agents de sécurité privé (notamment à la Guillotière et dans certains bus après 20h) en disent déjà long sur la « sécurisation » des transports en commun. Il est évident que les TCL participent au développement de la métropole aussi bien dans l'intensification de ses flux, que dans la multiplication des dispositifs de surveillance, et la répression que permet un tel contrôle de la population, Qui ça étonne encore qu'ils soient pris pour cible ? Durant le mouvement d'octobre, les agents TCL, alors qu'ils aurait pu grandement participer au blocage des flux, n'ont même pas pris la peine de participer aux diverses actions qui ont eu lieu un peu partout sur Lyon. Les cheminots ont tout de même essayé de les secouer, en allant bloquer les voies de tram ou en faisant exploser de gros pétards sur les voies pour stopper la circulation. Par contre ils n'auront pas hésité une seule seconde à participer au maintien de l'ordre. Certaines stations de métro, aux abords de lycées en lutte, ont été fermées les jours de manifestations, les empêchant de rejoindre le centre-ville. En collaboration directe avec la police, de nombreux contrôles ont été effectués, aux points de rassemblements et de manifestations. Alors oui, qui ça étonne encore ?

On parle d'un climat de violence dans les transports en commun, des « agissements d'une certaine frange de jeunes gens hostiles à toute forme d'autorité », certains contrôleurs avouent même « quand ces gens s'en prennent à nous, c'est à l'État qu'ils s'en prennent ». Quoi de plus normal aujourd'hui que de traiter avec hostilité ces flics ratés qui rackettent à longueur de journée les gens qui ne paient pas les 1,60 euro que coûte ce putain de ticket (bientôt 2 euro si le ticket est acheté dans le bus). Quoi de plus normal que de n'avoir aucun respect pour ceux qui tous les jours, participent à l'arrestation de sans-papiers, en triant sur le volet les gens, remettant aux flics les indésirables. « Je ne fais que mon travail ! ». Parfaite innocence, pour se dégager de toute responsabilité. Seulement, il faut être clair, les contrôleurs sont « dépositaires de l'ordre public », en d'autres termes, comme pour les flics, il est répréhensible par la loi de les insulter ou de les toucher, et comme les flics, ils arrondissent leurs fins de mois avec quelques outrages, des traumatismes moraux comme ils disent. « Il n'y a pas de sots métiers » ? y a quand même bien des métiers de bâtards, dans lesquels des individus assermentés décident d'appliquer des consignes tels que

■ Tartes, Crachats, Low-kick

Courant avril, les contrôleurs en ont vu de toutes les couleurs. Ils ont été menacés par des couteaux, un matraque, frappés à coup de mousqueton, menacés de mort à plusieurs reprises. D'un côté, ça se solde par quelques jours d'ITT pour les contrôleurs. De l'autre, toutes les personnes ont été déferées, avec pour certains, mandats de dépôt et peines de sursis. **Le 9 mai**, une femme de 34 ans, est arrêtée rue de la République, pour avoir frappé un contrôleur. Elle est condamnée à trois mois de prison ferme et 800 euros de dommages et intérêts. Dix jours plus tard, des bus TCL se font caillasser. Une personne est légèrement blessée et deux vitres ont été brisées. Les deux lignes visées sont détournées pour le reste de la soirée. **Durant l'été**, les vacances n'ont pas calmé les ardeurs. Plusieurs personnes sont déferées pour avoir insulté, menacé de mort, frappé à coups de pieds ou de claques, ou même craché sur des contrôleurs. Le 15 août, des enfants jettent des pierres sur le tram T3 et sur le Rhônexpress. **Le jeudi 8 octobre**, grosse opération de police à Vénissieux. 7 policiers accompagnés d'agents TCL réalisent une opération de sécurisation renforcée des transports en commun sur la ligne 12, à Vénissieux. Ce bus avait essuyé des jets de projectiles la nuit auparavant. Bilan de cette opération : 14 verbalisations et une interpellation pour infraction à la législation sur les stupéfiants. **Le 25 octobre**, à la suite de jets de pierres sur un bus de la ligne 60, une opération de sécurisation est menée à Lyon et Saint-Fons, sur une portion de cette ligne. Six policiers et quatre agents TCL sont mobilisés à cet effet et contrôlent six bus. Plusieurs personnes sont contrôlées et six infractions ont été relevées...

mise à l'amende systématique ou encore le fait de livrer des gens à la police. Même si ces milices ne sont pas encore armées, il ne faut pas sous-estimer leur potentiel de nuisance, s'en méfier, et quand l'occasion s'y prête, se venger.

Les agressions continuent, régulièrement on peut lire dans la presse ou voir au tribunal des affaires d'agressions, il s'agit souvent de révolte, contre l'autorité d'un type qui s'oppose physiquement à la fuite de quelqu'un sans ticket ou sans papiers, une embrouille avec une contrôlease qui de par son statut s'imagine qu'elle peut froidement traiter les gens comme des merdes. Alors oui, toutes ces histoires expliquent les caillassages de bus, les passages à tabac des manteaux rouges, les sabotages récurrents de bornes de compostages, des portiques de sécurité en verre, des caméras des stations de tram, des abris bus ou autre aménagement urbain à la Jc Decaux. Il y aura toujours des fraudeurs, il y aura toujours des gens pour s'en prendre à ceux qui accomplissent ces tâches de merde que sont le contrôle, la mise à l'amende ou l'arrestation ■



LA DUCHÈRE : COLLOMB À LA CONQUÊTE DE L'OUEST

Le 19 mai dernier, la Duchère a fait parler d'elle. Ou plutôt, la mairie a profité de la démolition de la barre 220 pour « communiquer » sur la Duchère.



COLLOMB ÉTAIT BIEN SÛR présent, pour assister à cette nouvelle manifestation de sa puissance, et déclarer au passage ce que l'on savait déjà, que la rénovation de la Duchère est une réalisation impériale :

« On a construit comme les Romains : un axe nord-sud (l'avenue du Plateau, ndlr) et un axe est-ouest (l'avenue Rosa Parks). Au croisement, on a mis une place (la place Abbé Pierre) et des immeubles qui ressemblent à ceux de la vie normale. ». Gérard Collomb, 19 mai 2010.

Dans le Grand Projet de Ville, le moment de la construction des 20 tours de la Duchère sur les hauteurs de Vaise, est décrit comme répondant à l'urgence de loger les immigrés arrivés en nombre à Lyon depuis le début des années 60. Il est dit que les barres ont été construites à la va-vite, sur des terras-

sements inégaux, ce qui expliquerait leur mauvais état aujourd'hui, leur « mauvaise isolation thermique et phonique », leur « anachronisme ». Ce qui ne figure pas dans le GPV, c'est le ressenti des habitants qui vivent là, le fait par exemple que toutes les grandes tours sont orientées est-ouest, que les appartements sont tous traversants, qu'ils possèdent des balcons, que d'en haut et de tous côtés, on a une vue magnifique... Contre tous les préjugés habituels à l'endroit des barres d'immeubles, beaucoup d'habitants défendent l'espace commun qu'elles ouvrent au sol, les solidarités de voisinage, la qualité de l'air, là-haut, au milieu des arbres et à deux pas du centre ville. « A deux pas du centre ville », voilà bien le cœur du litige et la visée à peine voilée de Collomb. La Duchère, du point de vue des promoteurs immobiliers, c'est un énorme gâteau, une sorte de zone « sauvage » à civiliser, dans tous les sens du terme...

réinstaller, il y a des malfaçons un peu partout et globalement, les appartements ne correspondent pas du tout à leurs attentes. Il y a le récit de ces femmes maghrébines qui expérimentent avec amertume les cuisines américaines, et qui loin de se réjouir de ce qui devrait être « une amélioration de leur niveau de vie » disent combien l'aménagement est invivable. Plus question pour elles de s'isoler dans la cuisine quand elles le souhaitent. L'oppression, à la Duchère, se dit dans les détails...

« Nous aurons réussi notre pari de faire de la Duchère un quartier attrayant quand on pourra parler des bobos de la Duchère. » Collomb, 19 mai 2010.

En attendant les relogements, ceux qui habitaient dans les tours qui sont tombées, sont hébergés dans ce qu'ils appellent des « appartements tiroirs ». On parle ici bien sûr de ceux qui n'ont pas été priés de partir. Les autres donc, sont trimballés de tours en tours, au gré des destructions successives. Ce qu'il se passe maintenant, c'est que des tours, il en reste plus beaucoup, du simple fait que pour passer de 80% à 50% de logements sociaux, comme on peut le lire sur les dépliants du Grand Lyon, il faut bien se débarrasser de ceux qui, dans ces « 30% », n'ont jamais imaginé quitter leur quartier. Ceux de la tour 260, c'est dans le même genre de dépliants qu'il ont appris que leur tour allait être détruite...

On traverse le stade, puis la future « halle d'athlétisme », des barrières enserrant l'un des innombrables chantiers. Il faut les éviter, elles changent de place sans arrêt, à mesure que les travaux avancent. En descendant, on tombe sur la MJC, construite à flanc de colline et depuis laquelle on a une vue

C'est la quatrième barre qui tombe et dans le quartier, tout le monde n'applaudit pas en cœur avec Collomb. Deux jours après la démolition, des bus des TCL ont été caillassés... Beaucoup d'habitants ont déjà été obligés de capituler, la mairie a « accompagné leur dispersion » dans les HLM du Grand Lyon, eux ne reviendront pas à la Duchère, c'est trop tard, la place a été prise. La grande majorité des logements construits ces trois dernières années sont des copropriétés ou des locations pour lesquelles un salaire 4 à 5 fois supérieur au prix du loyer est exigé : on ne peut faire autrement que d'être vulgaire quand on trie sur le volet.

Pas besoin de mots pour décrire ce qu'il se passe à la Duchère, il suffit d'aller voir. On peut commencer en traversant la barre 330, qui n'a pas été détruite mais est en pleine rénovation. La moitié nord de la barre a été refaite à neuf, tout en haut, plus qu'un symbole, des appartements luxueux, avec des grandes terrasses. Certains des habitants des nouveaux logements commencent à se

■ R2D2 ne répond plus

Jamais deux sans trois, dans la nuit de vendredi à samedi 2 octobre, le radar de la N6 à Dardilly est incendié pour la deuxième fois en 2 semaines. Il avait été déjà vandalisé par un « automobiliste en colère » en 2007. Un remplacement qui coûte environ 40 000 euros.

■ Gestion sanitaire

Le 2 Juillet, manif des travailleuses du sexe devant l'hôtel de ville, suite aux nouveaux arrêtés municipaux (interdiction de stationnement pour les camionnettes) qui tombent à Gerland.

Le 16 septembre, l'arrêté anti-prostitution prend effet. Les putes sont expulsées du Sud de Lyon. Les dépanneuses, sous escorte policière, embarquent les camions à la fourrière. « Des plaintes de riverains confrontés aux effets de la prostitution », avaient en effet été enregistrées. On parle de prostitution comme de pollution, les mots sont les mêmes, un « problème de santé publique », un « problème sanitaire ». On veut nettoyer, être tranquille. Le 11 et le 13 octobre, les flics contrôlent les camionnettes à Gerland. Bilan : 28 véhicules à la fourrière et deux interpellations.

imprenable sur Lyon. Si les équipements sportifs flambant neufs fleurissent, en revanche, la MJC, passablement délabrée, n'est pas l'objet des mêmes attentions. Là aussi, l'idéologie qui préside au réaménagement du quartier est assez claire, le sport c'est bien, ça empêche les jeunes de faire des conneries, en revanche, les lieux collectifs, les lieux où l'on peut se rencontrer et se rassembler passent à la trappe. L'énorme poteau qui trône au milieu de la grande salle de réunion de la MJC va rester là encore pour un bon moment.

On voit apparaître maintenant les premiers quartiers d'ilots Haute Qualité Environnementale : ce sont des représentations à l'identique des maquettes exposées dans les dépliants. Tout est propre et design, les poubelles de recyclage sont intégrées aux trottoirs, chaque « unité » a son petit jardin privatif, il y a des caméras de vidéo-surveillance aux couleurs des aménagements, positionnées à chaque coin de rues, high-tech, elles aussi, 360° et invisibles pour un œil non averti. Ironie, c'est que pour construire le bloc, ils ont viré tous les arbres et des champs en friche, au motif que « chaque arbre coupé serait remplacé ». Certes, ce sera sans doute le cas, mais enserré entre le béton des trottoirs et le goudron de la chaussée. Voilà donc le rêve du développement durable, la fine fleur du logement « écologique » : des espaces communs au sol privatisés, des portails et des barrières, des « unités » sans rapport les unes avec les autres, le tout sécurisé à l'extrême. « Il s'agit de ne pas se limiter à réaliser des aménagements « de sécurité » qui répondent à un objectif de dissuasion ; il faut agir sur le fait d'« être » en sécurité mais aussi de se « sentir » en sécurité (par l'ambiance, le stationnement, la lumière, la présence humaine...), et concevoir les espaces en fonction de leurs usages. Dans le cadre du Grand Projet de Ville, la prévention situationnelle intervient tout au long de la mise en œuvre des aménagements » (site internet GPV Duchère). La vidéo-surveillance, rebaptisée « vidéo-protection » et la prévention situationnelle sont les pierres d'angle du projet écologique à la Duchère. Outre le fait qu'ils polarisent l'espace public sur les seules circulations (pour ne pas être suspect, il faut bouger, si possible en vélo...), ces dispositifs sont, d'une certaine manière, la garantie de la « mixité sociale » : comment, sans cela, attirer des « investisseurs » à la Duchère ? Une écologie de la surveillance, du soupçon et de la rentabilité économique, voilà ce qui se cache à peine derrière les discours mielleux de Collomb.

Dans le parc du Vallon, plus sauvage pour très longtemps encore, ce sont les habitants les plus inféodés aux urbanistes qui sont encore « associés à la concertation ». Ceux qui n'ont pas vu les renoncements et les mensonges successifs des élus, ou préférés ne pas les voir. Ils ne sont pas choqués de n'être associés qu'à titre consultatif, sans doute pas vraiment conscients d'incarner, avec les nouveaux arrivés, les « habitants heureux », ceux grâce à qui les élus peuvent encore parler sans honte de « la participation des habitants de la Duchère à l'avenir de leur quartier ». Le Parc du Vallon sépare la Duchère de Vaise, d'Ecully et de Champagne aux Monts d'or,

de la Civilisation, pour parler comme Collomb. Aux dires des élus, il participe, comme d'autres terrains en friche, de « l'enclavement du quartier », de la « rupture » avec les villes de l'Ouest, « rupture » que l'ensemble des aménagements sera chargé de résorber. Le discours sur l'enclavement, les habitants de la Duchère, ils le connaissent, comme celui sur l'anachronisme des tours, les « indicateurs sociaux inquiétants » ou le « quartier défavorisé ». Pour rendre le quartier « attrayant », il ne suffit pas de virer les pauvres, de le labeliser « écolo » il faut en outre le rendre accessible aux banlieues bourgeoises de l'ouest, aux potentiels clients, il faut le brancher sur l'autoroute de Paris qui passe en bas, en bref, il faut pouvoir le vendre.

La forme de métropolisation mise en place à la Duchère est véritablement une réalisation de gauche tout en euphémismes (vidéo-protection) et en hypocrisie (à quand la mixité sociale dans le 6° ?), contrairement au Carré de la Soie par exemple, ouvertement conçu dans un objectif double de maintien de l'ordre et de marchandisation (cf. Outrage n° 7).

C'est en quelque sorte en douceur que la Duchère s'est vue réhabilitée, en faisant mine de discuter avec les habitants, en les amadouant, en emballant le projet dans un beau paquet écolo, en promettant enfin, comble du mensonge, le relogement pour tout le monde. Comment se débarrasser d'une immense zone populaire en bordure du centre ville ? Comment la rendre ren-



table ? Comment faire en sorte enfin de faire accepter la chose sans user de la force directe ?

Pour Collomb et sa clique, la Duchère, c'est clairement une vitrine, vouée à être exportée, voire même à être généralisée partout en France. Très vulgairement, c'est un « produit » à placer sur le marché européen de l'éco-quartier et de la « ville durable » comme d'autres placent des Airbus et des TGV sur le marché des transports. Un produit parmi d'autres offert aux investisseurs par la gamme Lyon Métropole mais certainement pas à ses habitants ■

■ Big brother

Début juillet, une étude est lancée pour équiper de nouveaux quartiers de Villeurbanne en caméras de vidéo-surveillance ; dans le viseur : la dalle du Tonkin, le cours Emile Zola entre Charpenne et les Gratte-Ciel, place Charles Hernu, le parking Gratteciel, le quartier de Cusset, le centre nautique Etienne Gagnaire...

Selon Gérard Collomb, Lyon est actuellement équipée de 238 caméras gérées par 29 agents. Il prévoit d'investir encore 1,5 millions dans la vidéo-surveillance d'ici la fin de son mandat en 2014.

Depuis le printemps à Villefranche, la police municipale patrouille la nuit jusqu'à trois heures du mat' suite à la hausse de 6,12% des cambriolages en 2009. Du coup deux équipes de quatre policiers assurent la tranquillité publique. Sans parler des 47 caméras fixes et mobiles qui surveillent « les points chauds de la ville ». 50 000 euros sont investis chaque années dans la vidéo-surveillance.

Record personnel : avec 37 caméras pour 3900 habitants, c'est la commune de Chazay d'Azergues qui est la plus vidéo-surveillée du Rhône. Son maire UMP s'en félicite. Les caméras sont présentes jusque dans les écoles. Elles ont coûté 80 000 euros. Il faut noter que l'État encourage vivement les collectivités à s'équiper des caméras grâce au Fond interministériel de prévention de la délinquance qui finance jusqu'à 50% les investissements des municipalités. Ce qui représente pour le Rhône, plus de 700 000 euros versés à 12 communes.

■ Le grand incendie

Le jeudi 3 juin, le bâtiment, flambant neuf, de la Chambre de commerce et d'industrie dans le 2ème a été incendié. Aucune interpellation mais des baies vitrées et des pans de mur à repeindre. Le lendemain à Vaise, 2 hommes ne réussissant pas à voler une voiture finissent par y mettre le feu. Ils se font chop-

per peu après. Verdict : 8 mois dont 4 avec sursis et 12 mois dont 6 avec sursis, le tout agrémenté d'un mandat de dépôt... Le 13 juin, trois garçons de 14 ans se font serrer après avoir allumé de nombreux feux de poubelles à Meyzieu. Un camping-car et une voiture seront aussi retrouvés incendiés. Le 15, deux jeunes de 15 ans se font arrêter pour avoir incendié une série d'arbustes à Saint-Fons entre le 18 mai et le 1er juin. Le 18 juin, départ d'incendie sur une caisse et finalement deux voitures entièrement calcinées et six autres endommagées dans le 6ème. Le 20 juin, dans la nuit du dimanche au lundi, huit voitures ont brûlé à la Croix-rousse grâce à des départs volontaires.

Le 4 juillet à Ambérieu, un train convoyant des bagnoles est incendié, plusieurs caisses finissent cramées. Samedi 24 juillet : Incendie à Jonage. Une salle de l'agora part en flamme. Un peu plus tôt c'est une première caisse qui prend feu à proximité de la mairie. Deux autres caisses brûleront partiellement par propagation. La gendarmerie penche pour la piste criminelle. Le samedi 30 octobre à 9h, sept voitures, stationnées sur le parking d'un supermarché à Villeurbanne, partent en fumée.

■ Les confluences en panne

Le 14 juin, l'Inspection du travail demande l'arrêt complet du chantier du futur siège du Conseil Régional Rhône-Alpes dans le quartier du Confluent. Filets de protection insuffisants sur les toitures, échelles trop courtes, coffrets électriques ouverts, fils dans l'eau, stockages trop lourds dans les étages, poussière de bois, produits chimiques à l'air libre. Pour des raisons de sécurité, 22 arrêts de travail partiel ont déjà eu lieu sur le site qui compte 400 salariés. Et déjà 28 accidents du travail pour 244 jours d'arrêt de travail. Cette année, c'est le troisième chantier de ce quartier que l'Inspection du travail épingle. À chaque fois, il s'agit de commandes publiques conçues par des grande noms de l'architecture.

INDÉFRICHABLES

QUAND EN JUILLET 2004, la mairie accepte de signer une convention d'occupation avec le collectif CFA RVI, régularisant par ce geste la situation des occupants qui squattaient depuis deux ans les anciennes usines Berliet, elle avait sans doute en tête la Friche de la Belle de Mai à Marseille, un Nouveau Territoire de l'Art possiblement « valorisable à l'échelle européenne ». Malheureusement pour la mairie, La Friche RVI ne s'est jamais faite complètement apprivoiser et la métamorphose en parfait « NTA » n'a pas eu lieu. Il y a bien eu des tentatives, quelques conventions avec des artistes, des accueils en résidence officiels, des grandes manifestations subventionnées de tags sur les murs du parking et même des tournages de clips sponsorisés, mais cette dynamique-là n'a jamais pris le pas sur le lieu. Ce qu'on constate lorsqu'on fréquente un peu la Friche, c'est un espace de 30 000 m² réparti en 5 collectifs, plus de 400 personnes qui s'y activent, une cinquantaine qui y vivent en permanence, malgré l'interdiction de la mairie. Des artistes au sens où cette dernière l'entend, il y en a, mais il y a aussi une foule d'autres êtres dont il ne servirait à rien de vouloir les qualifier. Qu'il suffise ici simplement de dire que beaucoup à la Friche ne sont pas disciplinés et pliés comme les pouvoirs publics le souhaitent, des artistes peut-être, mais alors dans son acception la plus générale, celle qui met en jeu la vie entière et supporte très mal la normalisation.

Le 15 septembre dernier, la convention est arrivée à son terme. Depuis ce jour, un vigile assure en permanence la surveillance du parking, aidé d'une enfilade de blocs de béton qui enserment l'allée menant au portail principal de l'avenue Lacassagne, et depuis peu un autre vigile fait aussi le planton devant l'entrée de la rue Feuillat. Mais les Frichards ont fait appel à un avocat qui a immédiatement repéré un vice de forme dans la procédure intentée par la mairie. Faut dire que la situation a toujours été tendue, et la menace d'expulsion plane en permanence maintenant depuis presque trois ans, puisque globalement, rien ne s'est jamais vraiment passé



à la Friche comme la mairie le souhaitait. Des concerts réguliers qui contreviennent à l'injonction de ne pas accueillir du public et qui depuis des années permettent d'alimenter les caisses de soutien, un atelier de réparation de vélos, ouvertement hostile à la politique Velo'v en kit de la mairie, qui fonctionne à plein et l'accueil inconditionnel depuis maintenant huit ans de tous les squats de la ville qui se sont fait expulser et dernièrement l'accueil, (insupportable pour certains des frichards) de voyageurs, de réfugiés et d'apatrides. C'est sûr, on est loin de l'Artiste lyophilisé made in Lyon.

D'un point de vue juridique, ce qui a toujours posé problème à la ville, c'est que la convention signée en 2004 l'a été par un collège associatif auquel elle a cédé toutes les prérogatives artistiques. Elle n'a donc jamais eu son mot à dire sur le devenir artistique de la Friche. En plus de ça, le fait que l'usine ne puisse accueillir aucun « événement culturel » labellisable (mis à part quelques uns sur le parking) du fait de l'impossibilité de la mettre aux normes légales d'accueil du public, a empêché la colonisation de l'espace par l'Art agréé. Plus que ça encore, cette impossibilité a permis que l'économie ne puisse jamais se faire une place confortable à la Friche. De là on comprend mieux en quoi elle est une sérieuse épine dans le pied de la mairie : que faire d'un immense espace en pleine ville sur lequel on a aucun contrôle et duquel on ne peut tirer aucun bénéfice ?

La seule solution qu'elle a trouvé pour l'instant, c'est de tenter d'écrémer. La proposition est de « délocaliser le site » dans un bâtiment de la rue Lamartine, située à deux pas de l'avenue Lacassagne et dont la particularité essentielle tient à sa taille, au moins 10 fois plus petite que celle de la Friche. Il s'agit maintenant de se débarrasser des « éléments les plus incontrôlables » et ne garder que

ceux en mesure de présenter un CV adéquat, ceux qui peuvent convertir leur activité en un « projet innovant ». Ainsi la mairie veut faire en quelque sorte d'une pierre trois coups, rendre « valorisable » les 30 000m² de la Friche par un réaménagement global comprenant principalement l'agrandissement de l'école d'apprentissage qui jouxte sur la rue Feuillat (la SEPR), garder les artistes qui selon leurs critères peuvent participer au « rayonnement artistique et culturel de la ville », enfin, éradiquer une bonne fois pour toute cette base matérielle de la subversion et de l'insoumission.

Le responsable de la mairie du 3ème, le très PS Thierry Filip, est clair à propos du site Lamartine : « Il ne s'agira pas d'un site d'habitation, le public ne pourra pas être reçu et les animaux domestiques seront interdits ». Tout est dit dans cette seule phrase : pas d'habitation donc hors de question que le site de Lamartine puisse héberger quelques temps des gens en difficulté comme c'était souvent le cas à la Friche, surtout si ces mêmes personnes se baladent avec des chiens... Ce que veut la mairie, c'est séparer les artistes et les vas-nu-pieds, séparer ceux qui contre toute attente et avec le temps, se sont attachés les uns aux autres et de ce fait ne sont plus si facilement séparables. Ce que la mairie veut, c'est des gens comme Serge Desautels, des représentants autoproclamés de la Friche, des artistes suffisamment serviles pour se désolidariser publiquement (en l'occurrence au magazine *Lyon Cap*) de tous les autres : « Le grand luxe de la friche RVI, c'était l'espace disponible, gigantesque. Le contre-pied, c'était l'absence de garde-fous. Lamartine sera un lieu de travail dix fois plus petit et donc bien différent de RVI ». Ce que veut la mairie, c'est qu'à l'intérieur de la Friche d'autres Serge Desautels en puissance se trouvent acculés, en sauvant leur peau, à faire couler tous les autres.

En attendant à la Friche il se passe ce qu'il s'est toujours passé. Tout le monde s'engueule, y a de la frustration et parfois ça se tire dans les pattes. Les désaccords violents, les inimitiés avérées n'ont jamais empêché que des vies collectives aient lieu, que des festivals s'organisent, qu'une solidarité soit rendue effective avec tous ceux qui, comme beaucoup de gens vivants à la Friche, sont considérés comme indésirables. Ce qui fait tenir la Friche, avec toutes ses contradictions, ses singularités et ses folies, c'est précisément l'absence de consensus général, le fait que jamais là-bas aucune charte ne s'est avérée capable de réguler la vie collective. Alors quoi ? C'est l'anarchie ? Peut être bien oui, en tout cas ce n'est certainement pas le règne de la démocratie, au grand désespoir de ceux qui voudrait voir la Friche domestiquée par la politique répressive et culturelle de la ville. Pour certaines et certains le bla-bla consensuel laisse place à l'expérimentation et aux actes, même si cela signifie que des choses soient faites sans la concertation de tous et au mépris du refus de quelques autres. Il y a bel et bien un rapport de force, c'est ce qui a permis d'imposer dans cet espace les gestes de solidarité et d'organisation élémentaires. Aucune institution ou instance ne parvenant à chapeauter, contrô-

ler et réguler démocratiquement tout ça. La Friche démontre les possibilités qui s'ouvrent quand la démocratie s'affaiblit.

Le 18 octobre dernier, la Friche était devant le tribunal des référés, et personne ne voyait comment le résultat allait être favorable aux occupants. Mais un retournement de situation improbable a eu lieu lors de l'audience : le juge, contre toute attente, a défendu les occupants contre la mairie et le Grand Lyon, enjoignant ces derniers à

trouver des solutions viables pour les occupants non concernés par le logement sur le site de Lamartine et faisant remarquer au passage que le permis de construire déposé par la SEPR laissait encore au moins jusqu'à l'été prochain pour mettre en place ces solutions. Le rendu officiel du jugement a eu lieu le 8 novembre, un délai de 6 mois est accordé aux frichards.

La Friche est encore là, et qui sait ce qu'il peut encore se passer... ■



LA ROUTE DES RROMS

L E 3 NOVEMBRE, LE campement de Rroms de la Part-Dieu est expulsé manu militari : le périmètre alentour est bloqué par les flics, ni les associations, ni les journalistes, ni Médecins du Monde ne sont autorisés à s'approcher. Collomb s'en frotte les mains : l'expulsion a bien eu lieu comme il voulait, qui plus est, loin des projecteurs.

Le 3, il ne restait qu'une cinquantaine de personnes sur le campement, la plupart avait eu le temps de partir avant. Par moments, jusqu'à 200 personnes ont pu habiter là et se construire des cabanes. Le 26 avril, le juge a autorisé l'expulsion en vertu d'un soi-disant permis de construire pour un bâtiment d'archives. Au final, il a quand même été obligé d'accorder un délai de 6 mois, conformément à une jurisprudence reconnaissant la priorité du « droit à l'usage » face à une propriété privée laissée à l'abandon, décision confirmée en appel. Le 7 septembre, le camp, sous la menace d'une expulsion imminente, obtient un délai jusqu'au 26 octobre. Entre temps, une cinquantaine de personnes ont ouvert un squat dans le 3ème, expulsé le 30 septembre, renvoyant les occupants sur le campement rue Paul Bert.

Bien évidemment, avec ces expulsions, il s'agit d'assainir la ville. Un bidonville au milieu d'immeubles commerciaux et d'affaires, ça fait tâche. D'ailleurs, Collomb ne s'en cache pas : « il faut expulser les terrains, je l'ai toujours fait, dans les terrains qui appartenaient à la communauté, j'ai pris la décision moi de les faire expulser. Si on avait laissé les populations Rroms sur

le carré de Soie à l'époque de Vaulx-en-velin, vous auriez pas aujourd'hui le carré de Soie, ça serait pas en train de se revitaliser sur Vaulx-en-Velin. »

Toutes ces histoires ont été beaucoup relayé médiatiquement cet été, notamment après Saint-Aignan et l'affaire du jeune gitan de 22 ans, tué par un gendarme. S'en étaient suivis plusieurs jours de vengeance : voitures brûlées, attaque sur des bâtiments de la mairie, mise à sac de la gendarmerie locale. Pour Hortefeux, ça a été l'occasion parfaite, la grande campagne anti-Rroms et assimilés pour couvrir l'assassinat du pandore. Jouant de la confusion répandue entre gens du voyages, gitans et Rroms, il sort une circulaire le 5 août sur le « démantèlement » et « l'évacuation des campements illicites », qui fait scandale dans sa première version. Il faut dire que la mention explicite de la catégorie ethnique fait un peu mauvais genre, on n'avait pas vu ça depuis Vichy. Le gouvernement bredouille alors quelques explications : ce serait la faute de la secrétaire, « on les aurait mal compris... Dans ce contexte, toutes les expulsions deviennent exemplaires. Le 6 août, Pierre Soubelet, préfet de la Loire, joue les bons élèves en expulsant le 11ème squat de Rroms à St-Etienne, lui aussi annonce clairement la couleur : « Il n'y pas d'avenir en France pour les Rroms en situation irrégulière ».

Le 14 septembre Collomb s'insurge : il faut « arrêter de stigmatiser » les Rroms... Sous peine de ne plus pouvoir « procéder à aucune expulsion » ! Dans les faits

le nombre d'expulsions n'a pas été plus important cet été que l'été dernier, et l'on peut reconnaître à Collomb et à Soubelet de ne pas avoir attendu Hortefeux pour faire correctement leur travail de police. Les médias aussi ont bien fait leur travail, à coups de reportages et d'articles tous plus dégueus les uns que les autres, ils ont accompagné la mesure, fait en sorte que les Rroms sentent bien l'hostilité ambiante. Mais ce qui a véritablement évolué cet été, c'est que les retours en France sont désormais bien plus difficiles, les expulsés sont soumis à des fichages biométriques, histoire de ne plus les laisser franchir la frontière dans l'autre sens et il est aussi interdit aux associations de logement telles que l'ALPIL (Association Lyonnaise Pour l'Insertion par le Logement) de leur fournir des domiciliations. Pour couronner le tout, les mesures dissuasives et répressives à l'encontre de ceux qui voudraient fournir cette domiciliation sont très lourdes. L'état se resserre. Ils cherchent à étouffer la solidarité, à isoler les familles, à faire de leur vie un cauchemar. Car les vies des Rroms, leurs astuces et leurs bons plans, c'est le cauchemar des gestionnaires de nos villes, ils ne gênent pas seulement par leur irrégularité mais par leurs manières d'arpenter les rues, de fouiller dans les poubelles et de faire la manche, leur manière d'élever des enfants et de vivre en groupe. En ce sens là, les Rroms révèlent en creux la seule façon de vivre ici : seul ou en couple, en consommant et marchant droit... ■

LES ARMES DE L'ENNEMI / PART. IX



L'AUTOROUTE

L'AUTOROUTE C'EST D'ABORD une forme, un trajet bitumé où ne peuvent circuler que les véhicules motorisés. On ne s'y déplace qu'à sens unique et à vitesse constante entre des barrières de sécurité et un terre plein central. Plus de croisements ou de feux rouges. Juste un paysage qui se répète inlassablement. Les courbes sont amples : on y roule un peu comme sur des rails. Il y a des points d'entrée et de sortie, le plus souvent agrémentés d'un péage où on se sent bien souvent un peu roulé. Pour remédier à ce léger malaise, un ponctionnement sans douleur a été récemment mis en place : le télé-péage. Le principe du télé-péage, c'est de payer sans s'arrêter et pour ainsi dire sans s'en rendre compte. En cela, le télé-péage réalise l'utopie autoroutière : faut que ça roule, que ça circule sans arrêt et faire coïncider le maximum de circulation avec le maximum de contrôle. Sur l'autoroute, la conduite se veut la plus « libre » possible (on n'est pas emmerdé par les autres conducteurs, les ronds-points et on peut lâcher les chevaux entre deux radars automatiques). En même temps, on s'y retrouve strictement fiché, identifié, individué sur le fichier exhaustif des immatriculations. Les caméras enregistrent les plaques et les gueules des passagers à chaque péage ; les principaux accès de grandes agglomérations sont équipés en prime de lecteurs optiques de plaques d'immatriculation qui signalent automatiquement les passages des plaques suspectes - véhicules fichés parce que déclarés volés ou « grillés ».

Si l'autoroute avait une devise, ça pourrait être : « que rien ne se passe ». Et tout est paramétré effectivement pour que rien ne puisse arriver. Rien d'autre que l'écoulement indifférencié de flux automobiles. Seulement voilà, malgré les bandes d'arrêt d'urgence, les distances minimales de sécurité et les messages avertissant de la fréquence d'un vent latéral, il arrive qu'un carton se produise. Mais qu'il s'agisse d'un carambolage meurtrier ou d'un animal errant divaguant sur le bas côté, tous ces accidents sont finalement intégrés, gérés et redigérés sur le mode du flash balancé sur les ondes d'autoroute info.

L'autoroute finalement, c'est nulle part ; un non-lieu où on ne fait que passer, où tout est sciemment fait pour que rien ne sorte de l'ordinaire, pour que se reproduise indéfiniment les flux métropolitains. Un non-lieu proprement inhabitable (comme l'indique les restes de bestioles éclatées sur la chaus-

sée, ou encore la durée de vie limitée d'un piéton égaré sur la bande d'arrêt d'urgence). L'exact contraire du chez-soi, de sa demeure, de l'endroit où on vit et qu'on connaît.

On y roule toujours avec un sentiment d'absence, sans y être vraiment, comme en pilotage automatique. S'insérer dans le trafic c'est aussi se couler dans cette conduite auto-régulée, un peu comateuse. Le seul mode de relation qui ait cours, c'est la relation contractuelle. On ne fait jamais autre chose que passer un contrat avec les autres conducteurs (respecter le code de la route), avec le péager (payer pour sa présence). L'autoroute se veut aussi un outil d'aménagement du territoire, c'est à dire de sa réduction économique : « mettre Paris à 4 heures de Lyon » c'est mettre tout l'espace entre ces deux villes au format d'une pure circulation de touristes, de travailleurs ou de marchandises, rendre le terrain abstrait, lisse et vide. Cette opération d'abstraction saute tristement aux yeux à chaque panneau qui, sur le côté, nous signale tel ou tel site remarquable, tous ces endroits dont on ne verra que les contours moches et stylisés à même la signalétique autoroutière (« le lac de Paladru, site paléolithique »). Et ça tourne à la farce complète quand on se retrouve dans les espaces « terroir » des aires d'autoroutes définitivement aseptisées, où pendouillent alternativement des jambons de pays, des éléments d'ambiance pittoresques et des caméras de vidéo-surveillance.

L'autoroute, comme le téléphone portable, constituent des dispositifs particulièrement puissants : des équipements qui nous possèdent en même temps qu'ils nous facilitent la vie, qu'ils nous fabriquent une vie. Chaque fois, les facilités pratiques qu'ils nous offrent peuvent se retourner immédiatement en piège. Très pratique de pouvoir annuler ou déplacer un rendez-vous n'importe où et à tout moment, sauf que ça revient à être localisable et potentiellement écouté en permanence et en tout lieu. Pratique de pouvoir rouler à fond avec des informations sur le trafic en temps réel, à la radio : mais les caméras qui balisent les autoroutes sont autant de mouchards qui peuvent permettre aux flics de piéger les véhicules suspects sur tel ou tel tronçon, à la sortie de tel ou tel tunnel.

Second point commun entre ces deux dispositifs massifs, on ne voit plus trop à quoi ressemblerait le monde sans eux. Et effectivement l'autoroute est devenu une sorte de référentiel depuis lequel on calcule les

temps de déplacement et on évalue ce que c'est que de bien circuler (d'où une tendance marquée à se plaindre d'avance de la présence des ronds points ou de devoir traverser des bleds si par malheur il faut faire un peu de nationale). Avec les voies rapides : fini le voyage ou le cheminement, place aux flux, à la pure circulation. En voiture, à 130 à l'heure, le dispositif autoroutier interdit toute rencontre, tout arrêt sur des endroits qu'il n'a pas aménagés pour ce faire. Il interdit même de se perdre, de s'arrêter pour demander son chemin, de ramasser un auto-stoppeur au passage. En bref, il interdit tout usage qui n'a pas été pensé par ses concepteurs.

Depuis les années 60, le dispositif autoroutier s'est peu à peu autonomisé : il a sa radio, sa police, ses aires de repos sur lesquelles on peut à peu près tout acheter, des vêtements fashion au dernier DVD en passant par des aliments bio et tendances ; en parallèle, se déploient aussi les fameuses « autoroutes de l'information » : c'est principalement le long des autoroutes et des grandes voies de chemin de fer que passe le réseau de fibre optique inter-agglomération.

L'autoroute veut faire monde, il se la joue indépassable. Sauf qu'il n'est pas si invulnérable que ça. Régulièrement, dans le cadre de mouvements sociaux, des péages sont ouverts : pour alimenter une caisse de grève ou simplement faire un peu de propagande tout en trouant (un peu) les caisses de Vinci ou d'Eiffage. D'autre fois, au contraire, les flux sont bloqués : opération escargot avec quatre tracteurs de paysans en colère, péages bloqués jusqu'à obtenir la gratuité pour une caravane de teuffeurs, pneus enflammés sur les bretelles d'accès au cours des luttes sociales récentes. À Lyon, au cours du mouvement d'octobre contre la réforme des retraites, des opérations escargots sont menées par les chemistres et les routiers, une pagaille monstre s'installe aux abords du péage de Vienne. On mesure l'impacte de la perturbation de ces flux et on ne peut que regretter la faible participation des routiers à ce mouvement : ils auraient permis bien des choses en ces temps de blocage.

Ainsi, la figure menaçante du Piqueteros succède au vieux mythe de la grève générale : là, l'arrêt on le provoque sans attendre. Juste un peu de détermination pour suspendre le cours des choses et la circulation du capital. Pour que quelque chose, enfin, arrive ■